

Entente de développement culturel



Culture
et Communications
Québec

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2011 INVENTAIRE À LA GRANGE-ÉTABLE DU DOMAINE DE MAIZERETS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUR LES RUES DES CARRIÈRES, DU MONT-CARMEL, CÔTE DU PALAIS ET 113, CÔTE DE LA MONTAGNE



Serge Rouleau
Ville de Québec
2012

Interventions archéologiques 2011

***Inventaire à la grange-étable du Domaine de Maizerets et surveillance des travaux
sur les rues des Carrières, du Mont-Carmel, côte du palais
et 113, côte de la Montagne***

**Division du design, de l'architecture et du patrimoine
Service de l'aménagement du territoire
Ville de Québec**

SERGE ROULEAU

2012

Ces interventions archéologiques ont été réalisées dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

Page couverture :

1. Les jardins des gouverneurs sur le «Plan de la Ville et Château de Québec» par Levasseur 1700, Archives nationales d'outre-mer (ANOM) France.
2. Vue de la rue des Carrières en 1832, oeuvre de James Pattison Cockburn, Musée des beaux-arts du Canada, 16673.

©2012
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
Quatrième trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN-978-2-89552-092-4

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination, Ville de Québec

William Moss

Chargé de projet

Serge Rouleau

Manœuvres en archéologie

Julie Gagné
Anja Herzog

Relevés et dessins

Jean Croteau, Parcs Canada
François Pellerin, contractuel

Gestion des collections

Marie-Hélène Daviau

Service de la gestion des immeubles

André Breton

Génio Experts-Conseils inc.

Jérôme Gourde, ingénieur
Gaétan Côté, surveillant de chantier

Entreprises Ernest Beaudoin

Rémi Ouellet

Édition

Fernande Michaud

RÉSUMÉ

Ce rapport rend compte des résultats des divers projets en archéologie réalisés en 2011 par la Ville de Québec. Le premier se voulait un inventaire archéologique pratiqué à l'intérieur de la grange-étable du Domaine de Maizerets avant la mise en place d'un plancher en béton. Le Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec était le maître d'œuvre des travaux. La fouille des zones intactes visait à compléter la documentation avant leur destruction. Les projets antérieurs avaient démontré la présence de dépôts au XVII^e siècle de même que les fondations d'une habitation de la même période. Les découvertes, en 2011, se rapportaient plutôt à des dépôts effectués au XVIII^e siècle lors de travaux de construction et à un niveau d'occupation de la grange-étable.

Les autres projets réalisés en 2011 concernaient des interventions de surveillance archéologique accompagnant des travaux de réfection de rues. Ce volet comprenait les projets des rues des Carrières, du Mont-Carmel et de la côte du Palais. Pour la rue des Carrières, il a été possible d'effectuer des fouilles manuelles avant le début des travaux de construction. Les résultats ont permis de documenter le parcours d'un drain souterrain implanté au XVIII^e siècle et le site d'un puits implanté sous le muret du jardin des Gouverneurs. Le volet de surveillance archéologique a également mené à la découverte d'un autre puits situé sous l'assiette de la rue dont l'utilisation remontait vraisemblablement au XVII^e siècle. Des fondations d'une maison du XIX^e siècle ont également été dégagées en bordure ouest de la rue Terrasse-Dufferin. Les découvertes provenant des travaux réalisés sur la rue du Mont-Carmel ont permis d'apporter quelques éléments complémentaires aux structures mises au jour dans le périmètre des jardins lors des fouilles antérieures. Enfin, le projet de la côte du Palais a permis de compléter le relevé, avant destruction, des fondations des édifices en place au XIX^e siècle en bordure est de la rue, près de sa jonction avec la rue Charlevoix.

Une dernière intervention s'est déroulée au mois de décembre 2011 au 113, côte de la Montagne. Le projet de surveillance des travaux d'imperméabilisation a permis le dégagement de deux fondations associées à un édifice en brique en place au XIX^e siècle et au cours de la première moitié du XX^e siècle. Ces vestiges étaient situés dans le périmètre du stationnement Guillôt appartenant à la SODEC. La découverte, en 1999, d'une ancienne cave voûtée sous ce stationnement et la présence de voûtes sous l'édifice sis au 113, côte de la Montagne nous amènent à recommander une étude visant à documenter l'évolution historique de cet îlot. Cette étude devrait inclure la séquence des divers propriétaires et la synthèse de l'évolution du bâti. La présence de voûtes à deux endroits de cet îlot et sa localisation à proximité nord-est de la place Royale en font un emplacement de première importance patrimoniale. Tous les travaux impliquant des excavations devraient être précédés ou accompagnés d'une intervention archéologique.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1.0 INTRODUCTION.....	1
2.0 MÉTHODOLOGIE	2
3.0 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE À LA GRANGE-ÉTABLE DU DOMAINE DE MAIZERETS.....	3
3.1 Les interventions antérieures	3
3.2 Le rappel historique.....	3
3.3 Les découvertes archéologiques.....	5
3.4 Conclusion.....	11
4.0 LES PROJETS DES RUES DES CARRIÈRES ET DU MONT-CARMEL (CeEt-609, 435).....	12
4.1 Les interventions antérieures	12
4.2 Le rappel historique.....	12
4.3 Les découvertes archéologiques.....	14
4.4 Conclusion.....	26
5.0 LES DÉCOUVERTES DANS LA CÔTE DU PALAIS (CeEt-80)	27
5.1 Les interventions antérieures	27
5.2 Les découvertes archéologiques.....	27
5.3 Conclusion	28
6.0 LES DÉCOUVERTES AU 113, CÔTE DE LA MONTAGNE (CeEt-838)	29
6.1 Les interventions antérieures	29
6.2 Les découvertes archéologiques.....	29
6.3 Conclusion.....	30
RÉFÉRENCES.....	31
BIBLIOGRAPHIE.....	32
CATALOGUE DES PLANCHES	34

LISTE DES FIGURES

1. La maison des prêtres et la grange-étable à l'été 1759.
2. La façade sud de la grange-étable en juillet 1947 et son appentis du côté ouest.
3. L'intérieur de la grange-étable avant la fouille en 2011.
4. Objet inconnu en forme de buse provenant de la couche 22C5.
5. Rebord d'un vase iroquoïen retrouvé dans la couche 22D2.
6. Quelques tessons de céramique provenant de la couche 22D2.
7. Pierres pour armes à feu provenant d'une fosse comblée par la couche 22D2.
8. Balles en plomb récupérées dans la couche 22D2.
9. Le jardin des Gouverneurs en 1692.
10. Le jardin des Gouverneurs en 1804.
11. Vue du drain souterrain sous le muret du jardin CeEt-609-3D3
12. Vue du drain CeEt-609-3D3.
13. Vue d'ensemble du muret du jardin avec le passage du drain souterrain CeEt-609-3D3.
14. Vue rapprochée des pierres recouvrant le drain souterrain CeEt-609-3D3.
15. Découverte de la paroi sud d'un puits situé au milieu de la rue des Carrières CeEt-609-3Y2.
16. Vue rapprochée de la paroi du puits, côté intérieur dégagé CeEt-609-3Y2.
17. Le jardin des Gouverneurs vers 1808 sur la maquette Duberger.
18. Vue de la fondation du muret démantelé (3A9) et la pièce de bois insérée dans le parement.
19. Vue rapprochée de la brisure dans le parement du muret et de la pièce de bois.
20. Vue de la fondation du mur de façade CeEt-435-2A2.
21. Vue de la fondation du mur de refend CeEt-435-2A3.
22. Le vestige CeEt-609-2A1.
23. Vue du parement CeEt-609-2A3.
24. Le jardin en bordure de la rue du Mont-Carmel en 1808 sur la maquette Duberger.
25. Vue du vestige CeEt-80-6A1.
26. Le vestige CeEt-80-6A2 avec un plancher en béton à gauche, côté est.
27. Vue de la tranchée et du vestige CeEt-838-2A2.

LISTE DES PLANCHES

1. Localisation des interventions archéologiques en 2011.
2. Plan des sous-opérations et des vestiges de la grange-étable de Maizerets, CfEu-1.
3. Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CfEu-1-22B.
4. Coupe stratigraphique des parois est et sud de la sous-opération CfEu-1-22C.
5. Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CfEu-1-22D.
6. Plan des sous-opérations et des vestiges sur les rues du Mont-Carmel et des Carrières en 2011, CeEt-609, CeEt-435.
7. Plan des sous-opérations et des vestiges près de l'angle des rues du Mont-Carmel et des Carrières, CeEt-609.
8. Coupe stratigraphique de la paroi est des sous-opérations CeEt-609-3C et 3D.
9. Relevé en plan du parcours du drain souterrain CeEt-609-3D3.
10. Plan des vestiges sur la rue Terrasse-Dufferin, CeEt-435.
11. Plan des vestiges dans la côte du Palais, CeEt-80.
12. Plan des vestiges au 113, côte de la Montagne, CeEt-838.

1.0 INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats des surveillances archéologiques réalisées en 2011 sur le territoire de la ville de Québec et traitées en régie (planche 1). Deux projets ont incorporé un volet inventaire avant ou pendant des travaux de réfection : la grange-étable du Domaine de Maizerets et le projet de la rue des Carrières. Une surveillance archéologique a accompagné les travaux de réfection sur les rues des Carrières, du Mont-Carmel et la côte du Palais. Enfin, les travaux de réfection sur les fondations d'un édifice sis aux 113-115, côte de la Montagne ont également fait l'objet d'une surveillance. Les interventions ont été réalisées sous le permis de recherche archéologique 11-ROUS-01 émis par le ministère de la Culture et des Communications.

Les travaux de surveillance de rues se sont déroulés en deux étapes. La première a débuté le 18 avril et s'est terminée vers le 11 mai. La seconde étape a été amorcée le 17 octobre pour se terminer au 31 octobre. Enfin, l'intervention d'urgence réalisée aux 113, côte de la Montagne s'est déroulée au cours de la semaine du 7 décembre. Nous voulons signaler ici que l'intervention sur la rue du Mont-Carmel s'est déroulée au mois de novembre 2010. Nous avons demandé le transfert de ce projet sur le permis 11-ROUS-01.

Les résultats de chaque projet seront présentés après un bref rappel de la méthodologie utilisée. Chaque site fera l'objet d'une mise en contexte historique afin de faciliter l'interprétation des données archéologiques. Les recommandations pertinentes à chaque projet sont amenées à la suite de la conclusion.

2.0 MÉTHODOLOGIE

Toutes fouilles manuelles ou tous dégagements de vestiges réalisés lors des projets d'inventaire archéologique ou de surveillance se sont déroulés en respectant la séquence de déposition des sols. Les vestiges archéologiques dégagés ont fait l'objet d'un relevé complet.

L'enregistrement des données a été effectué en respectant le système Tykal habituellement utilisé en archéologie historique au Québec (Parcs Canada 2005). Chaque entité archéologique a fait l'objet d'une numérotation, d'une description, des prises de mesures et d'une localisation dans l'espace. Cette dernière opération a été effectuée par le biais d'un appareil d'arpentage rattaché au réseau géodésique de la Ville de Québec et doublé au besoin d'un relevé en plan dressé à la main. Le relevé des éléments archéologiques a été effectué par François Pellerin à l'aide d'une station électronique. Par contre, les découvertes de la rue des Carrières furent traitées par Jean Croteau, dans le cadre d'une entente entre la Ville de Québec et l'agence Parcs Canada. Les données de localisation ont également été consignées dans la banque de référence informatisée de la Ville de Québec. Les mesures en altitude ont été prises par le biais d'un niveau optique et captées en référence au système géodésique canadien. Enfin, une couverture photographique et des descriptions appropriées ont permis de compléter le relevé des éléments archéologiques. Les photos ont été notées sur des fiches conçues à cette fin. Les relevés d'arpentage et de nivellement ont été colligés dans un carnet. Enfin, les notes de terrain ont été inscrites sur les fiches d'enregistrement de la Ville de Québec appropriées à la fouille manuelle et celles utilisées pour les activités de surveillance archéologique.

Les notes de terrain, coupes stratigraphiques, carnets d'arpentage, planches contacts des photographies et négatifs ont été conservés à la Ville de Québec. Les copies des notes de terrain, des dessins et des photographies ont été déposées au ministère de la Culture et des Communications. Le matériel archéologique a été lavé, inventorié, emballé et rangé dans des boîtes.

3.0 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE À LA GRANGE-ÉTABLE DU DOMAINE DE MAIZERETS

L'inventaire archéologique s'est déroulé avant les travaux de réfection de l'intérieur de la grange-étable. Le Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec voulait procéder à des travaux de réfection impliquant l'implantation d'un plancher en béton et le remplacement de la toiture. Notre mandat était de compléter la fouille du périmètre intérieur de la grange-étable en pierre avant le début des travaux. Le centre de l'édifice avait été estimé la seule partie non excavée au cours des interventions antérieures. Cette section était garnie de cailloux déposés en surface, un vestige des aménagements mis en place en 1967. D'autre part, l'épandage de sable dans la moitié ouest de la grange avait cependant caché des portions également demeurées intactes. Nous avons ajouté ce secteur au présent mandat. Les travaux se sont déroulés entre le 24 mai et le 3 juin 2011.

3.1 Les interventions antérieures

L'emplacement de la grange en pierre fait partie du site archéologique du Domaine de Maizerets CfEu-1. En 1986, les Recherches Arkhis inc. furent mandatées par la Ville de Québec pour réaliser une étude de potentiel et quelques sondages à proximité de la maison (Recherches Arkhis 1987). Par la suite, des interventions de surveillance archéologique ont accompagné divers travaux de réfection et d'aménagement. À ce chapitre, la surveillance des travaux de drainage réalisés en 1989 fut centrée sur le secteur sis du côté sud de la grange (Simoneau 1990). En 1992, un sondage avait été réalisé à l'intérieur du coin nord-ouest de la grange en pierre afin de documenter l'état de conservation des fondations (Bélanger et al. 1992). En 1993, les abords de la grange-étable furent également soumis à un inventaire archéologique afin de mieux documenter la stratigraphie (Côté 1994). Les résultats de cette campagne ont permis d'identifier l'emplacement d'une ancienne habitation à proximité du côté est du bâtiment. En 1994, les côtés intérieurs et extérieurs des fondations de la grange-étable en pierre furent dégagés avant le début des travaux de réfection des murs (Simoneau 1995).

Le côté ouest de la grange en bois est appuyé sur la face orientale de la grange-étable. Le périmètre de cette dernière fut exploré par l'École de fouille de l'Université Laval de 1996 à 1999 (Douville 2005).

3.2 Le rappel historique

L'histoire du Domaine de Maizerets porte l'empreinte du Séminaire de Québec depuis 1705. Pourtant, quelques propriétaires l'ont précédé sur ce site. La terre de la trinité, mesurant sept arpents de front, était concédée en roture à Simon Denys en 1652. Il habitait cette propriété avec sa femme et ses onze enfants. Il cultivait certainement la terre puisqu'il possédait 33 bestiaux en 1663. Des artisans étaient également présents sur cette propriété : un menuisier, un meunier, un tonnelier et un «ferendinier» (Recherches Arkhis 1987 : 18). En 1690, Pierre Jean y occupait une concession de terre. Il l'a vendue en 1696 à François Rotot et Thomas Doyon. Lors de cette vente, des structures étaient en place sur le périmètre actuel du Domaine de Maizerets : trois hangars, deux vieux «corps de logis de pieux tombant en ruines» et une autre maison en pièce sur pièce inachevée (Recherches Arkhis 1987 : 37). L'année suivante, Thomas Doyon faisait construire une maison en pierre. Le marché de construction indiquait des fondations et murailles en pierre de «grès» pour une maison de 33 pieds par 19 pieds. Une cheminée en pierre de Beauport, mesurant sept pieds de large par cinq pieds de travers, devait également être érigée (Recherches Arkhis 1987 : 38).

En 1705, le Séminaire de Québec achetait la propriété de Thomas Doyon mesurant cinq arpents et deux perches de front. Dans la décennie qui suivra, des travaux furent graduellement complétés sur la maison. Cette propriété constituait alors la ferme du Séminaire à la Canardière. Confiée à un métayer, son rôle consistait à approvisionner le Séminaire. En 1733, cette ferme comprenait une maison en pierre de deux étages, une grange, une étable et une écurie (Recherches Arkhis 1987 : 39). En 1755, le Séminaire faisait construire une grange dont «la fondation et les murailles sont en pierre jusqu'au carré; le tout recouvert d'une charpente de bois» (Recherches Arkhis 1987 : 40). Il s'agit, évidemment, de la grange-étable actuelle dont les dimensions inscrites au marché de construction étaient de 48 pieds par 31 pieds (fig. 1).

Durant le siège de Québec, la ferme de la Canardière fut un point névralgique dans la défense de la rive nord du fleuve. La redoute des prêtres fut érigée au sud de la maison et des troupes y ont été rassemblées à diverses occasions lors du siège. Aucun dommage n'a été rapporté suite aux événements de 1759 et 1760. Par contre, la propriété a été saccagée lors de l'attaque de la ville par les troupes américaines en 1776 et a subi deux incendies. La maison des prêtres fut reconstruite en 1778.

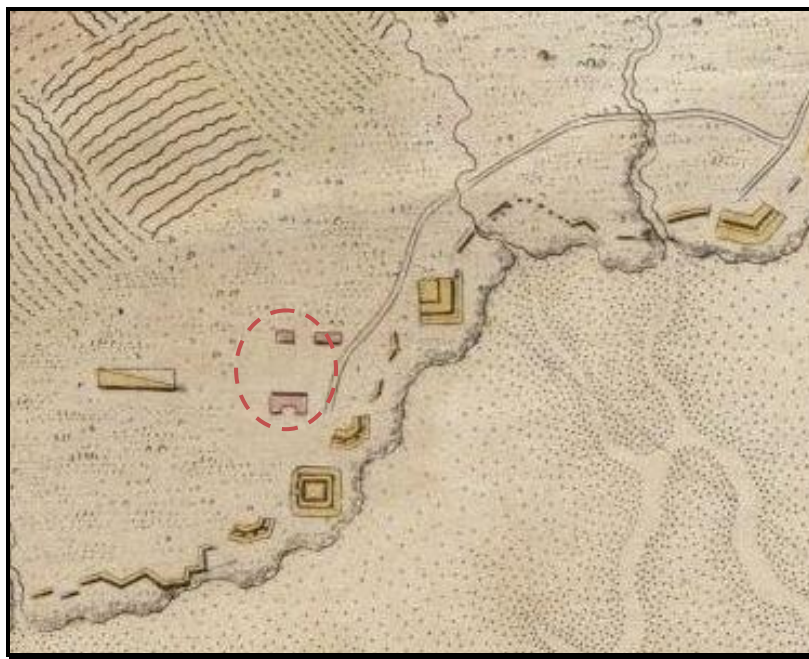


Figure 1. La maison des prêtres et la grange-étable à l'été de 1759. Détail de «A Plan of Quebec and Environs...» Bibliothèque et Archives Canada.

L'étude de potentiel archéologique suggère que les visites hebdomadaires des étudiants du Séminaire étaient déjà implantées durant les années 1770 (Arkhis 1987). Pour sa part, Douville affirme que la fréquentation des étudiants débuta dix ans auparavant (Douville 2005 : 23). La vocation agricole demeurerait pourtant l'activité principale; le troupeau de bétail atteignant 50 bêtes en 1748. En 1849, des aménagements furent apportés en vue d'augmenter la fonction récréative pour les élèves du Séminaire (Douville 2005 : 23). C'est l'époque de la création de l'étang situé au sud de la maison et de l'implantation des jeux de paume. La grange-étable fut également utilisée comme glacière, forge et, finalement, boîte à chansons. Lors de l'implantation d'un terrain de camping en 1967, des toilettes et des douches ont été aménagées dans la grange-étable (Noppen et al. 1978 : 34). La propriété fut finalement vendue à la Ville de Québec en 1979.



Figure 2. La façade sud de la grange-étable en juillet 1947 et son appentis du côté ouest.
MCC, Inventaire des œuvres d'art du Québec, A-3.

3.3 Les découvertes archéologiques (planches 2 à 5)

3.3.1 Les données archéologiques

Le mandat de l'intervention était de concentrer les efforts sur la partie centrale de la grange-étable, un espace délimité par la présence d'une épaisse couche de cailloux gris (fig. 3). Deux tranchées étalées dans un axe est-ouest ont été implantées afin de fournir une coupe stratigraphique longitudinale du périmètre fouillé. La sous-opération 22A, disposée dans la moitié orientale du bâtiment, a permis de dégager un ensemble de tuyaux jadis associés aux douches publiques. Ce qui pouvait subsister des sols archéologiques avait été prélevé lors de l'installation des douches.



Figure 3. L'intérieur de la grange-étable avant la fouille en 2011.
Photo Serge Rouleau, en direction est.

La sous-opération 22B couvrait la portion centrale du bâtiment face aux portes centrales du côté sud. À quelques centimètres sous la surface, nous avons découvert la présence d'ornières menant à l'entrée du bâtiment et trois perforations dans le sable. Cependant, l'absence de matériel nous empêchait d'avancer une datation précise. La poursuite de la fouille a entraîné le dégagement des niveaux de sable naturel.

Nous avons observé que l'épandage du sable, suite aux travaux de consolidation des fondations vers 1994, avait empiété inutilement dans la portion ouest de la grange. Nous avons alors constaté que des sols intacts avaient été recouverts par ce sable. Nous avons donc décidé d'étendre le périmètre de l'intervention dans cette partie par le biais de deux sous-opérations : 22C et 22D.

En raison du peu de temps disponible dans le projet, la sous-opération 22C fut disposée dans la moitié nord de la grange. La découverte de matériel datant du XVIII^e siècle a rendu nécessaire l'ouverture d'un autre sondage dans la moitié sud de la grange. Le périmètre fouillé avait subi diverses perturbations ponctuelles au XX^e siècle, altérant d'autant les sols archéologiques.

Dans le sondage 22C, les lots supérieurs 22C1 à 22C3 identifiaient des couches de sable déposées au XX^e siècle. Ce sable avait été appuyé sur une couche d'argile limoneuse de couleur gris foncé (22C4). L'épaisseur de l'horizon 22C4 variait de 0,04 à 0,11 m et la surface se situait à une altitude moyenne de 5,15 m NMM. Le matériel n'était pas abondant et comportait des fragments d'écorce de bouleau, des sacs de plastique et des morceaux de papier en aluminium.

La couche 22C5 était située sous 22C4 à une altitude variant entre 5,05 m et 5,15 m NMM. Il s'agit d'une concentration de bois en décomposition de couleur brun foncé formant une déposition d'une épaisseur de 0,05 m à 0,13 m. Cet horizon comportait des fragments d'écorce de bouleau et quelques objets modernes dont un boulon, neuf clous tréfilés, un fragment en terre cuite fine blanche, un fragment de papier d'aluminium. D'autres objets plus anciens ont été recueillis dans cette couche : trois tessons en terre cuite commune avec engobe et vernissée (de la Saintonge), un objet inconnu en métal cuivreux en forme de buse (fig. 4), une pièce de monnaie portant l'inscription «II REX», quatre clous en fer forgé, un fragment de chert, un de silex et quelques ossements. Ce niveau organique recouvrait la couche 22C6.



Figure 4. Objet inconnu en forme de buse provenant de la couche 22C5.
Photo Pierre Soulard.

Le lot 22C6 identifiait une couche de sable homogène de coloration brune dont la surface se situait à une altitude moyenne de 5,00 m NMM. La surface était d'ailleurs très compacte en raison d'un piétinement répété. Quelques indices de travaux de construction ont été observés : présence de quelques fragments de chaux, mottes et lentilles de mortier de même qu'une pierre tachée de mortier. Le matériel était exclusivement associé au Régime français : trois tessons en terre cuite commune avec engobe et vernissée du sud de la France (de la Saintonge), un fragment probable d'une terrine en terre cuite commune vernissée verte (pseudo-North Devon), un tesson d'une anse en faïence blanche, un tuyau à pipe en terre cuite fine blanche, un fragment de verre à vitre, huit clous forgés et un seul os.

La couche 22C6 pourrait bien constituer un niveau d'occupation postérieur à la construction de la grange. Cette strate était appuyée sur le sable naturel. Par contre, des indices de remaniement ont été observés en cours de fouille. De plus, une partie de la couche 22C6 recouvrait une cavité circulaire et une petite tranchée de 0,23 à 0,30 m de largeur orientée nord-sud. L'extrémité sud de cette tranchée fut d'ailleurs captée dans le dessin de la paroi du sondage 22C. Le tracé de cette tranchée fut observé autour de l'altitude de 4,84 m NMM. Enfin, il est intéressant de noter que la surface de cette couche est parfaitement compatible à un niveau de surface (4B9) dégagé en 1993 dans un sondage disposé à l'extérieur de la grange, contre le mur sud (Côté 1994 : 9). Lors de l'intervention de 1993, un ensemble de pierres disposées à plat sur le sable naturel avait été découvert à une altitude de 4,93 m NMM. Côté avait alors soulevé la possibilité que ce niveau de surface soit associé à un bâtiment antérieur à la construction de la grange-étable en 1755.

La poursuite de la fouille manuelle par le biais de la sous-opération 22D, disposée au sud de 22C, nous a permis de dégager une déposition datant du milieu du XVIII^e siècle. Les couches de sable supérieures comportaient bien des indices de bouleversements récents mais, à 0,40 m sous la surface, un dépôt associé à des travaux de construction a été mis au jour.

La déposition avait été disposée dans une tranchée de 1,20 m de largeur orientée dans un axe est-ouest. Les limites de cette tranchée n'étaient pas perceptibles lors de la fouille mais sont devenues plus apparentes en profondeur et en paroi est du sondage 22D. D'ailleurs, les parois de cette tranchée étaient

très évasées, rendant sa délimitation aléatoire en cours d'excavations. Le lot 22D2 fut utilisé pour l'enregistrement des sols autour et à l'intérieur de cette tranchée.

Le lot 22D2 identifiait un sable compact de couleur gris foncé à brune. Les inclusions se composaient de quelques cailloux schisteux et de petites mottes de mortier éparses. Quelques débris de bois et des tessons de céramique carbonisée de même que des fragments de mortier ont été observés non loin de la paroi ouest du sondage. Par la suite, une concentration de quelques pierres taillées et tachées de mortier a été découverte dans la partie centrale du sondage. De la chaux, de la cendre blanchâtre et des résidus de bois carbonisé accompagnaient ces pierres. Ces éléments témoignaient manifestement de travaux de construction ou de rénovation. D'ailleurs, plusieurs éclats provenant de la taille de la pierre ont été observés dont certains étaient tachés de mortier. Du côté nord et est de cette déposition, plusieurs pierres à fusil ont été découvertes de pair avec des tessons de céramique et quelques balles de fusil. L'ensemble de ces découvertes était disposé à l'intérieur du périmètre de la tranchée rectangulaire décrite précédemment. Ces éléments faisaient manifestement partie des remblais destinés à combler et niveler la surface du sol. Aucun indice n'a permis de connaître la justification pour la création de cette tranchée. Il est possible que la seule raison réside dans le prélèvement de sable pour la confection de mortier dans le cadre de travaux de construction.

Le matériel provenant de la couche 22D2, et principalement de la tranchée comblée, reflétait le profil d'une occupation domestique de même que le déroulement de travaux de construction. La collection se composait de 136 artefacts. Les objets associés à la quincaillerie représentaient 27,94 % de la collection, dont 19 clous forgés et un loquet. Les témoins de l'occupation domestique occupaient 45,50 % de l'ensemble des artefacts. Nous incluons dans cette catégorie la céramique, le verre, une épingle en laiton, un tuyau de pipe en terre cuite blanche et des ossements. Enfin, les objets associés à l'armement représentaient 16,91 % de la collection (fig. 5 à 8).

La céramique représentait 27,94 % de la collection, une proportion équivalente aux artefacts associés à la quincaillerie. Tous les tessons étaient de petites dimensions indiquant le piétinement et le morcellement des objets. Les tessons de terre cuite commune vernissée représentaient 57,89 % de la catégorie céramique et les objets en faïence comptaient pour 42,10 %. La datation fournie par ces objets pouvait s'étendre à la première moitié du XVII^e siècle. Nous pouvons compter au moins cinq objets différents, dont un pot et une assiette. L'un des tessons arborait un décor dans le style de Moustier. Le pourcentage d'objets en faïence soulevait pourtant quelques questions. Au XVIII^e siècle, la propriété était occupée par un fermier puisque la ferme était centrée sur l'approvisionnement du Séminaire. Alors, comment expliquer la présence d'objets en faïence plus onéreux. Est-ce que ces objets appartenaient à Thomas Doyon? La présence de ces tessons pourrait-elle indiquer des visites répétées des prêtres du Séminaire au cours de cette période?

D'autre part, les objets associés à l'armement comprenaient des pierres pour armes à feu et des balles. Les balles montraient des perforations similaires à du métal soumis à la corrosion, mais ne portaient pas d'indice d'utilisation. Les perforations pourraient-elles avoir été causées par la présence d'impuretés ferreuses introduites dans le plomb lors de la confection de la balle? Trois balles mesuraient 5,5 mm de diamètre et quatre de 4 mm. Les 16 pierres avaient été taillées sur éclats dans un silex de couleur miel foncé. Les largeurs notées sur les pierres étaient de 3,3 cm, 2,8 cm et 2,4 cm. À une exception près, ces pierres ne comportaient pas d'indice d'usure. Une seule montrait un rebord émoussé pouvant résulter d'une utilisation et un fragment avait été enlevé lors d'une retouche. Cette dernière était manifestement postérieure à la taille initiale de l'objet. Ces pierres à fusil ont-elles été jetées lors du remblayage de la tranchée ou étaient-elles déjà présentes dans les remblais? Le rejet de ces pierres demeure étonnant à une époque marquée par la rareté des biens.



Figure 5. Rebord d'un vase iroquoïen retrouvé dans la couche 22D2. Côté intérieur à gauche et extérieur à droite.
Photo Chantal Gagnon.



Figure 6. Quelques tessons de céramique provenant de la couche 22D2.
Photo Chantal Gagnon.



Figure 7. Pierres pour armes à feu provenant d'une fosse comblée par la couche 22D2.
Photo Chantal Gagnon.



Figure 8. Balles en plomb récupérées dans la couche 22D2. Notez les anomalies provoquées par la corrosion probable des impuretés.
Photo Chantal Gagnon.

3.3.2 Interprétation et recommandations

Selon toute évidence, il est probable que la confection du mortier, lors de travaux de construction ou de rénovation, soit la raison menant au prélèvement de sable et à la création des tranchées identifiées dans les sondages 22D et 22C. Quelques tessons recueillis dans les remblais déposés dans la tranchée 22C6 provenaient du même objet que ceux observés dans le sondage 22D. Il est également plausible que la création de ces tranchées soit associée aux travaux de construction de la grange-étable en 1755. Le sable utilisé pour combler la tranchée et niveler la surface du sol comportait déjà des artefacts comme en

témoignaient un rebord de vase iroquoïen et deux éclats de chert verdâtre (fig. 5). Le décor observé sur ce petit fragment pouvait correspondre à la production des Iroquoïens du Saint-Laurent entre 1350 et 1550 (Claude Chapdeleine et Michel Plourde communications personnelles, mars 2012). Ces remblais pouvaient provenir du voisinage immédiat de la grange et même des excavations effectuées pour la mise en place des fondations de l'édifice. Ce sable pouvait également comporter quelques artefacts historiques. Soulignons que des fragments de chert ont également été observés dans les strates 22B1 et 22B2.

La collection de céramique provenant des sondages 22C6 et 22D2 était carrément distincte de celle générée par la fouille des opérations 4C, 4D, 4J et 4K en 1993. Ces dernières unités avaient alors été disposées le long du parement extérieur du mur est de la grange-étable. Le seul point commun entre les collections de 1993 et 2012 demeurait la découverte d'un bon nombre de pierres à fusil.

Les données archéologiques provenant du périmètre intérieur de la grange-étable en 2012 suggéraient que l'on ait enfoui divers débris suite au déroulement des travaux impliquant la construction ou la réparation d'ouvrages en maçonnerie. L'utilisation de sable prélevé à même le site pourrait expliquer la présence des cavités observées. Le remblayage de ces cavités et des inégalités de la surface du sol visait manifestement à offrir une surface uniforme. Le sable utilisé pour la remise en état de la surface pouvait provenir des diverses excavations réalisées lors de la construction des fondations des murs de la grange-étable. Certains artefacts répertoriés pouvaient être déjà en place dans ces sols de sorte que l'utilisation de ces objets pour dater ces événements pouvait comporter des erreurs. Néanmoins, la présence de fragments de différents objets en faïence impose une datation couvrant le XVIII^e siècle.

La déposition des couches 22C6-22D2 fut suivie par la formation d'une couche d'occupation identifiée par le lot 22C5. En dépit des altérations apportées au XX^e siècle, une partie de ce sol subsistait toujours à l'intérieur du périmètre de la grange. De plus, les ornières observées dans la couche 22B2 à proximité de l'entrée principale du côté sud se situaient à une altitude identique au niveau d'occupation 22C5 (de 5,05 à 5,17 m NMM).

Les résultats de l'inventaire de 2011 demeurent parfaitement compatibles avec les interprétations antérieures ayant démontré l'occupation humaine dans le secteur sis au nord-est de la grange-étable avant 1755.

3.4 Conclusion

La fouille du périmètre de la grange-étable a permis d'identifier un niveau archéologique mis en place après le déroulement de travaux de construction ou de rénovation. Les découvertes ont également permis de soulever des questions sur les occupants du site au milieu du XVIII^e siècle, notamment la possibilité d'une présence plus soutenue des prêtres avant 1760.

4.0 LES PROJETS DES RUES DES CARRIÈRES ET DU MONT-CARMEL (CeEt-609, 435)

Les travaux de réfection des rues des Carrières et du Mont-Carmel visaient à changer les conduites souterraines municipales desservant ce quartier et le château Frontenac (planche 6). Le Service de l'ingénierie de la Ville de Québec a donc commencé les travaux sur la rue du Mont-Carmel à la fin de l'automne 2010, et ce, sans préavis auprès du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec ni auprès du ministère de la Culture et des Communications, responsables de l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Pour notre part, la surveillance des travaux a débuté le 8 novembre 2010 dans un contexte d'urgence alors que les travaux étaient déjà en cours depuis une semaine. Les derniers relevés ont été effectués le 19 novembre.

Les travaux sur la rue des Carrières ont été signalés à la Division du design, de l'architecture et du patrimoine dès la conception. Il a donc été possible de planifier deux sondages exploratoires avant le début du chantier et prendre entente avec l'agence Parcs Canada pour le relevé des découvertes sur le terrain. L'intervention archéologique s'est déroulée du 18 avril au 11 mai puis du 17 au 31 octobre 2011. L'opération 2 a été utilisée pour l'enregistrement des données sur la rue du Mont-Carmel et l'opération 3 fut consacrée aux travaux sur la rue des Carrières.

4.1 Les interventions antérieures

Les rues des Carrières et du Mont-Carmel bordent les côtés nord et est du parc connu sous le nom du jardin des Gouverneurs. Cet îlot de verdure, propriété du gouvernement fédéral, est géré par l'agence Parcs Canada. Le côté est de la rue des Carrières borde également la limite de la terrasse Dufferin, une autre propriété du gouvernement fédéral. Le potentiel archéologique anticipé était donc en partie associé aux données archéologiques fournies par les diverses interventions de Parcs Canada sur ces propriétés.

Le jardin des Gouverneurs a d'abord fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique en 1991 (Gauvin). Par la suite, une fouille archéologique s'est déroulée sur ce site en 1997 (Gauvin 2003). Les recommandations incluses dans ces rapports avaient identifié plusieurs éléments susceptibles d'être dégagés sous l'assiette des rues des Carrières et du Mont-Carmel. À ce propos, nous pouvons souligner les abords d'un puits et de la maison du jardinier en bordure de la rue du Mont-Carmel. Du côté de la rue des Carrières, le potentiel archéologique estimé incluait la présence d'une redoute mise en place en 1690 par le major Provost, la moitié d'un puits et le prolongement d'un système de drainage souterrain. Enfin, le secteur de la terrasse avait fait l'objet de plusieurs interventions au cours des années 1980 (Moss 1994).

4.2 Le rappel historique

Un premier périmètre mis en jardin au profit du gouverneur a vu le jour entre 1636 et 1648 (Gauvin 2003 : 14). Au XVII^e siècle, les dimensions du jardin semblaient avoir connu quelques variations. Au début des années 1660, les dimensions estimées étaient de 59 m de largeur par 63 m de longueur comparativement à 86 m de longueur par 75 m de largeur au milieu des années 1680 (Gauvin 2003 : 14).

Au XVII^e siècle, des sentiers étaient visibles aux abords des côtés oriental et sud des jardins (fig. 9). Ces chemins furent graduellement aménagés en rues avec l'étalement du tissu urbain. D'abord, la rue du Mont-Carmel est apparue formellement comme voie de circulation durant la première décennie du XVIII^e siècle. Cet ancien sentier fut intégré au réseau d'accès partant du fort Saint-Louis et menant au réduit

fortifié du cavalier du moulin. Pour sa part, le tracé de la rue des Carrières est déjà en place en 1733 du côté est du jardin des Gouverneurs.

Le jardin était pourvu d'une enceinte dès la seconde moitié du XVII^e siècle. Celle-ci fut remplacée en 1665 et comprenait la construction de bastions (Gauvin 2003 : 25). À cette époque, l'enceinte visait à protéger le jardin et pouvait même jouer un rôle défensif à titre de réduit fortifié. Une palissade de bois a été maintenue jusqu'en 1753, année de son remplacement par un mur de maçonnerie. Une maison d'un étage et demi fut construite en bordure de la rue du Mont-Carmel, probablement au milieu du XVIII^e siècle, afin de servir de logis au jardinier.

Quelques modifications ont été apportées au muret selon les aménagements du jardin. En 1827, le muret bordant la rue des Carrières fut abaissé suite à l'implantation du monument Wolfe. La portion centrale fut partiellement démantelée afin de permettre l'aménagement d'une petite esplanade face au monument. Enfin, cette section du muret fut entièrement dérasée vers la fin du XIX^e siècle.

Le jardin est devenu accessible au public en 1838. Cette tendance fut accentuée par le transfert du «contrôle» du jardin en 1845 à la corporation municipale de Québec (Gauvin 2003 : 19). Au milieu du XIX^e siècle, la maison du jardinier implantée en bordure de la rue du Mont-Carmel fut démolie et le jardin est devenu un parc urbain vers 1933.

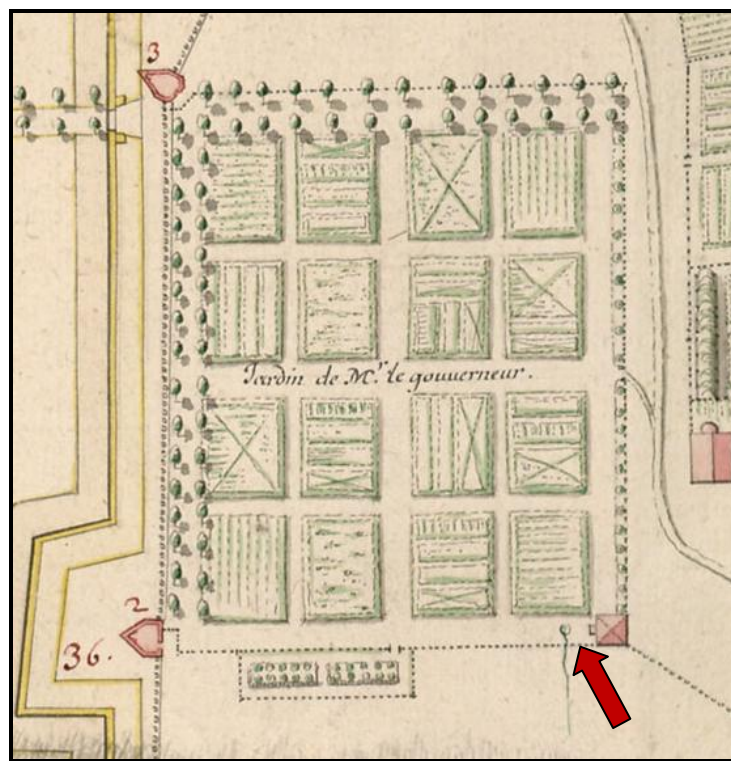


Figure 9. Le jardin des Gouverneurs en 1692. Notez la présence d'un point d'eau à l'angle sud-est du périmètre du jardin. Détail du «Plan de la Ville de Québec en la Nouvelle France...» attribué à Robert de Villeneuve, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), FR CAOM 3DFC439A.

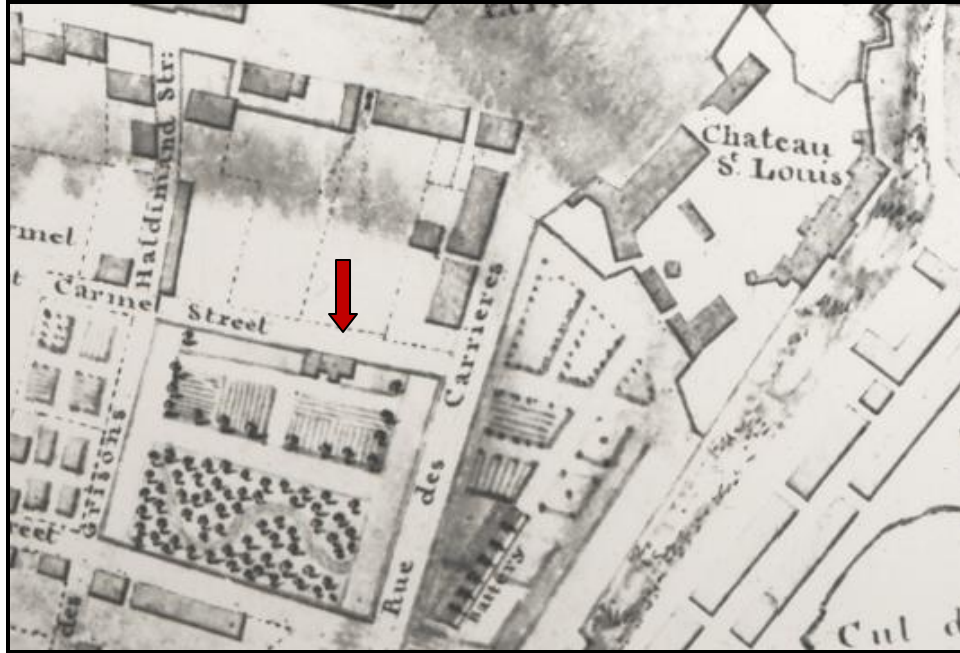


Figure 10. Le jardin des Gouverneurs en 1804. La maison du jardinier est visible près de la rue du Mont-Carmel. Détail d'un plan de la ville dressé par William Hall, Bibliothèque et Archives Canada, C-34956.

4.3 Les découvertes archéologiques (planches 6 à 10)

4.3.1 Les rues des Carrières et Terrasse-Dufferin

Les travaux de réfection de rues se sont déroulés dans des conditions très difficiles. D'une part, le déroulement des travaux dans des conditions hivernales en 2010 et en 2011 n'a pas facilité la tâche. D'autre part, soulignons la pression constante de la part de l'entrepreneur pour écourter les délais de réalisation.

Les efforts déployés pour retracer les fondations d'une redoute mise en place en 1692 à l'angle des rues Sainte-Geneviève et des Carrières n'ont pas donné de résultat (planche 6). La fouille d'un sondage préliminaire aux travaux a démontré la présence du roc à très faible distance de la surface pavée. Le potentiel archéologique en relation avec cet élément est donc considéré comme nul.

Par contre, il a été possible de localiser et documenter le prolongement d'un drain souterrain déjà repéré lors des fouilles archéologiques en 1997. Il s'agit de la sortie d'un réseau de drainage souterrain implanté dans l'emprise du jardin des Gouverneurs. La portion de ce drain, sise à proximité du muret du jardin, a été conservée en place et protégée. Nous espérons également en savoir un peu plus sur son parcours et pouvoir établir la période de sa construction.

Les sous-opérations 3C et 3D ont été fouillées manuellement avant le déroulement des excavations en profondeur (planche 7). La séquence de déposition des sols a pu être établie dans le sondage 3C. Les dessins des parois de ces sous-opérations ont fourni les informations complémentaires.

La portion basse du muret, sise du côté est du jardin, a également été mise au jour dans les sous-opérations 3A, 3C et 3D. Identifié par les lots 3D2-3C4, le parement extérieur du muret a été dégagé sur quatre mètres de longueur dans ces sondages. Il était visible sur trois à quatre assises superposées pour

une hauteur variant de 0,50 et à 0,60 m. La surface se situait à une altitude de 62,34 m NMM maximum. Ce parement était appuyé sur un empattement de 0,20 m par 0,30 m de hauteur déployé sur le roc. La surface de l'empattement se situait à une altitude variant de 60,73 m à 60,82 m NMM. Le parement avait été construit à l'aide de pierres taillées dans du calcaire schisteux gris et quelques pierres de grès vert (3). Ces assises étaient liées à l'aide de mortier de couleur beige à blanchâtre. Quoique l'appareil soit irrégulier, on discernait tout de même une ligne d'assises nivelée.

La sortie d'un drain souterrain avait été aménagée dans la partie inférieure du muret des jardins (fig. 11 à 14). L'emprise de cette sortie fut observée sous la forme d'une petite avancée semi-circulaire en maçonnerie aménagée contre l'empattement, à la base du muret. En fait, il s'agit de pierres et de mortier ajoutés de chaque côté du drain souterrain (3D3). La surface de ce massif a été mesurée à une altitude de 60,93 m et de 60,74 m NMM. Le tracé du drain n'était pas perpendiculaire à l'axe du mur, mais était orienté en direction est/sud-est. L'écoulement des eaux s'effectuait dans cette direction. Le vestige subsistait sur deux mètres de longueur. Le drain était construit de pierres érigées autour d'un espace vide et recouvert par le biais de pierres de calcaire schisteux posées à plat. L'ensemble mesurait de 0,35 à 0,47 m de largeur.



Figure 11. Vue du drain souterrain sous le muret du jardin CeEt-609-3D3. Photo Serge Rouleau, en direction ouest, A11-03-01.



Figure 12. Vue du drain CeEt-609-3D3. Notez son emprise dans l'élargissement de la base du muret.
Photo Serge Rouleau, en direction nord-ouest, A11-03-03.



Figure 13. Vue d'ensemble du muret du jardin avec le passage du drain souterrain CeEt-609-3D3 dans les sondages 3D et 3C.
Photo Serge Rouleau, en direction ouest, A11-03-07.



Figure 14. Vue rapprochée des pierres recouvrant le drain souterrain CeEt-609-3D3.
Photo Serge Rouleau, en direction ouest, A11-03-19.

Les contextes stratigraphiques identifiés dans la sous-opération 3C ont apporté quelques informations supplémentaires (planche 8). Le lot 3C1 identifiait le sol sous l'asphalte recouvrant les vestiges du muret. Il s'agit d'un sable de couleur brune mêlé à des granules de mortier et divers fragments de pierre. Ce sol était appuyé sur l'horizon 3C2.

La couche 3C2 se composait de sable brun mêlé à du mortier sous forme de granules et de lentilles. La couleur gris blanchâtre de ce mortier était identique à celle observée sur le parement du muret des jardins dégagé à proximité. Le sol 3C2 était intercalé entre des pierres et des fragments de pierre. De toute évidence, la formation de cette couche était associée à des travaux de maçonnerie lors de la mise en place du muret du jardin et au rabaissement subséquent. La surface de cette strate recouvrait l'empattement du muret. Le matériel présentait le profil d'un assemblage du XVIII^e siècle à l'exception de la présence intrusive de tessons en terre cuite fine blanche et un fragment de *pearlware*. Ces maigres indices pourraient suggérer un événement venu perturber la couche durant les premières décennies du XIX^e siècle. Le lot 3C2 recouvrait un sol plus ancien identifié par le lot 3C3.

La couche 3C3 se composait d'un sable de couleur brune plus homogène et accompagné de petits cailloux naturels. Les inclusions comprenaient de rares lentilles de mortier en granules, des concentrations de fragments de schiste et des cailloux. La nature des inclusions suggérait fortement que ce sol fut formé par l'apport de remblais générés par des excavations en profondeur. De plus, ce sol entourait et recouvrait le drain souterrain 3D3. Le matériel provenant de la couche 3C3 indiquait une datation pour la période couvrant la fin du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Enfin, l'observation de la stratigraphie en relation avec le muret du jardin et le drain souterrain révélait l'absence de tranchée de construction pour l'implantation de ces deux structures. Si les sols formant la couche 3C3 avaient été en place, l'implantation de ces structures aurait obligatoirement requis l'excavation d'une tranchée de construction. Au contraire, les profils stratigraphiques indiquaient des couches de sols nivelées et relativement horizontales. Par conséquent, ces indications stratigraphiques suggéraient que les sols avaient été en partie ajoutés à la suite de l'implantation de ces structures.

Il semble donc que l'horizon 3C3 ait été formé lors d'aménagements effectués dans ce secteur durant le Régime français. Il est cependant difficile de préciser les événements ayant entraîné la déposition de ces sols. En effet, le périmètre actuel de la rue des Carrières était un terrain vague situé aux abords des jardins de 1670 à 1720. En 1685, ce terrain était coincé entre l'allée orientale des jardins et le sentier menant à la carrière de pierres. De 1690 à 1716, cet emplacement était illustré à l'intérieur d'un espace clos entourant les jardins. Il est possible que des aménagements aient été apportés au terrain lors de cette période. L'ouverture formelle de la rue, vers 1730, a certainement été l'occasion d'apporter des remblais afin de niveler la surface de cette voie de communication. Enfin, l'implantation d'un muret en 1753 a pu entraîner la déposition de sols supplémentaires afin de rehausser ou niveler une partie de la rue.

Interprétation

L'organisation des vestiges a fourni quelques réponses aux questions soulevées lors de l'intervention de 1997. La sortie du réseau de drainage souterrain a bien été identifiée en 2011. Il ne fait pas de doute que le drain souterrain était intégré à l'empattement sur lequel le parement du muret du jardin fut appuyé. Par conséquent, la portion du drain dégagée sous le muret a bien été mise en place en 1753 lors de la construction de cette enceinte.

Découverte d'un ancien puits

Les excavations en profondeur pratiquées dans la moitié est de la rue des Carrières ont mené à la découverte inattendue d'un puits désaffecté (3Y2, planche 7). Le vestige était visible en paroi est de la tranchée des travaux et sa surface fut dégagée à une altitude de 60,36 m NMM. Seule une partie de la paroi sud d'un ancien puits était visible de même que les débris comblant la portion interne (fig. 15, 16). À quelques centimètres de la surface du vestige, la conduite souterraine du réseau téléphonique «protégeait» en quelque sorte la trouvaille et les sols archéologiques.

La paroi du puits, visible en boutisse, montrait quatre assises de hauteur pour 0,70 m. Cette paroi était construite à l'aide de deux parements en maçonnerie avec blocage interne. D'une largeur de 0,75 m, cette paroi comportait des pierres et des blocs de calcaire schisteux gris liés au mortier de couleur beige. Cette structure circulaire avait été appuyée sur le roc. Le diamètre interne a été mesuré à 1,10 m pour un diamètre extérieur estimé à 2,60 m. À titre comparatif, le diamètre externe du puits dégagé près du muret du jardin des Gouverneurs mesurait 2,95 m.

Quelques indices à notre disposition suggéraient que nous étions en présence d'un ancien puits. Cette structure ne pouvait pas être associée aux citernes d'eau installées durant la seconde moitié du XIX^e siècle pour combattre les incendies dans la ville. La position de la structure était incompatible avec cette association de même que les matériaux utilisés dans sa construction. D'autre part, cette structure circulaire se situait face au puits situé sous le muret du jardin des Gouverneurs dégagé lors de l'intervention archéologique en 1997. La distance entre ces deux points d'eau était d'un peu plus de six mètres. En raison de son emplacement, nous sommes d'avis que le vestige 3Y2 est un puits mis en place au Régime français puis abandonné lors de l'ouverture de la rue vers 1730. Seulement quatre tessons ont été cueillis contre la paroi externe de la maçonnerie. Il s'agit de fragments d'un contenant en terre cuite commune vernissée de Vallauris. L'intérieur du puits contenait des dépôts sédimentaires résultant probablement de son utilisation de même que des débris déposés lors de son abandon. Suite aux relevés archéologiques, le vestige a été protégé par une membrane géotextile puis recouvert de sable.



Figure 15. Découverte de la paroi sud d'un puits situé au milieu de la rue des Carrières CeEt609-3Y2. Photo Serge Rouleau, en direction est, A11-04-15.



Figure 16. Vue rapprochée de la paroi du puits, côté intérieur dégagé CeEt-609-3Y2. Photo Serge Rouleau, en direction est, A11-04-32.

Le puits sous le muret des jardins

La sous-opération 3A fut mise en place afin de documenter la moitié orientale du puits du jardin des Gouverneurs identifié par Parcs Canada en 1997 (Gauvin 2003 : 46). D'après les recherches menées sur ce jardin, le puits apparaît pour la première fois sur une carte de la ville datée de 1760. Il est également illustré sur la maquette Duberger sous le tracé du muret du jardin en bordure ouest de la rue des Carrières (fig. 17). Il semble que l'accès à ce puits était possible à la fois de la rue et du jardin. Les données archéologiques ont d'ailleurs validé cette interprétation. Le pourtour intérieur du puits mesurait 1,55m de

diamètre et les dimensions extérieures atteignaient 2,95 m (Gauvin 2003 : 47). Une pièce de bois avait été placée au-dessus du puits afin de supporter le muret de maçonnerie.

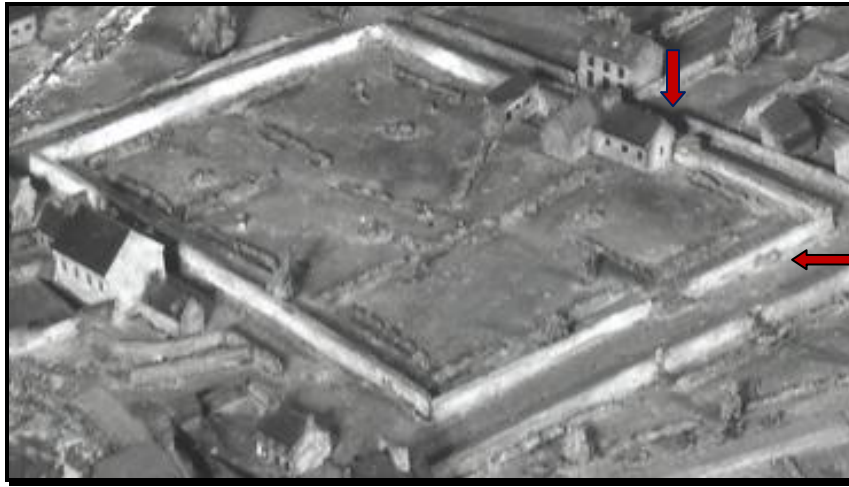


Figure 17. Le jardin des Gouverneurs vers 1808 sur la maquette Duberger. Notez la maison du jardinier sur la rue du Mont-Carmel et le puits sur la rue des Carrières.
Photo Parcs Canada.

Les données recueillies en 2011 dans l'emprise des propriétés municipales ont révélé des dépositions archéologiques différentes. La fouille manuelle a été effectuée par le biais du sondage 3A à une profondeur de près de 0,90 m : de 61,28 m à 60,40 m NMM.

Deux pièces de bois (3A4) ont été dégagées sous des déblais postdémolition identifiés par les lots 3A1 et 3A2. Ces pièces équarries, distantes de 0,43 m, avaient été disposées dans un axe nord-sud. L'une était visible en paroi ouest de la sous-opération et mesurait 0,30 m de côté (planche 7). Celle-ci pourrait correspondre à la pièce de bois dégagée par Parcs Canada en 1997 au-dessus du puits. Il est manifeste que l'insertion de cette pièce a été effectuée bien après la construction du muret en 1753. À ce propos, la brisure observée dans le parement et les altérations pratiquées sur l'empattement situé à la base témoignaient de travaux postérieurs à la mise en place du muret du jardin. L'autre pièce, dégagée au milieu du sondage, mesurait 0,24 m de côté et des débris de bois avaient été disposés sur son flanc ouest. De plus, une concentration de pierres de calcaire gris dressées provenant de la démolition d'une maçonnerie avait été disposée sur son côté est. La surface de ces éléments se situait à une altitude moyenne de 60,75 m NMM. La base était appuyée sur une petite couche de sable brun, plus ou moins compact, mais très humide. Son épaisseur variait de 0,05 à 0,18 m et sa surface se situait à une altitude variant entre 60,41 m et 60,60 m NMM. Cette couche était appuyée sur l'horizon 3A7 que la fouille n'a pas entamé.

Le lot 3A7 identifiait un sable argileux compact de couleur brun foncé. La surface fut dégagée à une altitude de 60,40 m NMM. Le vestige d'un double alignement de pierres (3A8) fut observé à la surface de ce sol (planche 7). De forme semi-circulaire, une douzaine de pierres était déployée sous la pièce de bois 3A4 disposée au centre du sondage. Les pierres dressées dans du calcaire schisteux étaient simplement disposées au sol et espacées entre elles. Nous avons pu mesurer une paroi de 0,75 m de largeur et un diamètre extérieur de 2,50 m a été estimé pour le demi-cercle. Les pierres ont été laissées sur place avec les mesures de protection habituelles (membrane et sable). Il est difficile d'interpréter cet alignement de pierres. Le matériel recueilli entre les pierres indiquait une datation de la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'alignement de pierres (3A8) disposées en demi-cercle ne peut être associé avec certitude à la moitié

orientale du puits découverte sous le muret des jardins en 1997. La disposition au sol (3A7) de ces pierres fait obstacle à toute association avec un ouvrage maçonné. De plus, le prolongement des parois du puits découvert en 1997 n'a pas été observé en paroi ouest du sondage et sur le flanc du muret dégagé en 2010. Par contre, la disposition de l'une des pièces de bois équarries (3A4) pourrait être associée aux modifications apportées au muret de maçonnerie des jardins entourant le puits mis au jour en 1997. Pour le moment, les données archéologiques en présence indiquent que la moitié orientale du puits fut démantelée au XIX^e siècle.

D'autre part, la portion du muret dégagée dans le sondage 3A avait manifestement été soumise à des modifications (3A9). Ce muret, érigé en 1753, fut démantelé afin de recevoir une pièce de bois de 0,30 m de côté. En fait, le muret n'existait plus lors de son dégagement en 2011. Quelques assises en calcaire schisteux gris étaient disposées à la surface de la pièce de bois sans aucune emprise. L'extrémité sud de la portion du muret identifiée par le lot 3A9 comportait les traces d'une maçonnerie réparée avec trois assises superposées (fig. 18, 19). L'extension des fouilles dans la sous-opération 3C a révélé des indices supplémentaires des réparations apportées au muret du jardin. Une partie de la base du mur avait été enlevée et la disposition des assises dans le parement portait les traces de cette modification. Ces réparations pourraient avoir été effectuées lors de l'implantation du puits, au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, à même le muret du jardin. Par contre, les vestiges du muret identifiés par le lot 3A9 pourraient être associés au démantèlement du puits ou à des travaux postérieurs.



Figure 18. Vue de la fondation du muret démantelé (3A9) et la pièce de bois insérée dans le parement.
Photo Serge Rouleau, en direction nord-ouest, A11-04-09.



Figure 19. Vue rapprochée de la brisure dans le parement du muret et de la pièce de bois.
Photo Serge Rouleau, en direction ouest, A11-04-11.

Une habitation de la rue Terrasse-Dufferin (CeEt-435)

La rue Terrasse-Dufferin se situe dans le prolongement ouest de la rue des Carrières (planche 10). La surveillance des travaux d'enfouissement du réseau électrique par Hydro-québec, en 1986, avait mené au dégagement de quelques vestiges, dont les fondations d'un mur de façade sur le site CeEt-435 (Cérane 1987).

Quelques fondations associées à une habitation en place durant le dernier quart du XIX^e siècle ont été dégagées lors des excavations de masse. Il s'agit d'une maison en pierre de deux étages et demi située au coin de la rue Saint-Denis et Terrasse-Dufferin en 1875. Les vestiges se situaient à 0,45 m sous la surface.

Les fondations du mur de façade et du mur sud furent identifiées par le lot 2A2 et 2A1. La surface du vestige 2A1 fut dégagée à une altitude de 58,67 m NMM. Il s'agit d'une fondation construite à l'aide de pierres de schiste gris du cap liées au mortier. Orienté dans un axe est-ouest, ce vestige fut dégagé sur 1,20 m de longueur et mesurait 0,45 m de largeur. Pour sa part, le lot 2A2 identifiait la fondation du mur de façade dont la portion centrale fut détruite en 2011 pour l'implantation d'une entrée d'eau (fig. 20). La section mise au jour avant sa destruction mesurait un peu plus de 2,50 m de longueur. Cette fondation mesurait 0,95 m de largeur et fut dégagée sur 1,20 m de hauteur. Orientée dans un axe nord-sud, ce vestige se composait de pierres de schiste de calcaire gris liées à l'aide du mortier dont la couleur variait de beige à grise. La surface se situait à 58,76 m NMM. Un contenant en métal galvanisé et riveté, aussi appelé chaudière, était présent parmi les débris jetés contre le parement interne 2A2.

Deux autres fondations ont été dégagées dans le périmètre de cette maison. Orientés dans un axe est-ouest, ces vestiges distants, mais parallèles, étaient perpendiculaires au mur de façade. La fondation 2A3 fut dégagée à 58,46 m NMM sur 1,10 m de longueur (fig. 21). Un seul parement était visible en paroi sud de la tranchée. La portion dégagée sur 0,50 m de hauteur laissait voir la partie basse composée de pierres

de schiste liées au mortier sur deux assises de hauteur. Le reste se composait d'un parement de six briques rouges liées au mortier. Une ancienne ouverture ou un retrait dans cette partie était visible parmi les débris. Des fragments de pot à plantes en terre cuite commune non vernissée ont été observés à cet endroit.



Figure 20. Vue de la fondation du mur de façade CeEt-435-2A2 dans la tranchée en bordure ouest de la rue.
Photo Serge Rouleau, en direction nord, A11-13-07.



Figure 21. Vue de la fondation du mur de refend CeEt-435-2A3 et de la tranchée empiétant sur la propriété.
Photo Serge Rouleau, en direction ouest, A11-13-07.

Nous étions enclins à associer ces fondations à des murs de refend de la maison en place en 1875. Par contre, nous ne pouvons écarter la possibilité que l'une ou l'ensemble soit associé à une maison en place sur ce site de la fin du XVIII^e siècle aux premières décennies du XIX^e siècle. D'ailleurs, les cartes de la ville pour cette période indiquaient la présence d'un bâtiment à cet endroit de 1785 à 1847. Vers 1812, la maquette Duberger indiquait également la présence d'une maison en pierre de deux étages et demi pourvue de deux cheminées. Rappelons que des parties des fondations du mur en façade avaient été dégagées en 1986 lors de l'enfouissement du réseau électrique (Cérane 1987 : 113). Les fondations avaient alors été associées à la maison en place en 1875. En tenant compte des artefacts recueillis lors de cette intervention, les auteurs suggéraient que la maison fut érigée au milieu du XVIII^e siècle.

4.3.2 La rue du Mont-Carmel (CeEt-609)

Notre intervention dans ce projet faisait suite à la demande du Ministère (MCC) alors que les excavations de masse étaient en cours depuis une semaine. Nous avons été sur place dès le 8 novembre 2010. Par conséquent, le secteur comprenant la jonction de la rue des Carrières et du Mont-Carmel avait donc été entièrement excavé sans la supervision d'un archéologue (planche 6). D'autre part, quelques vestiges ont été mis au jour dans la portion centrale de la rue. Les travaux de réfection avaient été conçus afin de ne pas déchausser la base du muret bordant le côté nord du jardin des Gouverneurs. De plus, la présence d'une conduite en béton, à proximité du muret, avait déjà altéré une bonne partie des ressources archéologiques potentielles.

Une concentration de pierres posées à plat a été identifiée à proximité du muret du jardin par le lot 2A1. La surface de cet ensemble variait de 62,77 m à 63 m NMM (fig. 22). Cette concentration a été observée sur 2,45 m de longueur dans un axe est-ouest. Le vestige subsistait sur 0,90 m dans un axe nord-sud, ayant été tronqué par le passage d'une conduite en béton. Il s'agit de pierres de grès vert et de calcaire schisteux noir disposées à plat au sol. Les pierres, peu épaisses et carrées, étaient dépourvues de liant quoique des granules de mortier soient présents autour. Quelques débris accompagnaient ce mortier dont un boulet de canon et quelques fragments de briques rouges de facture française. Enfin, ces pierres avaient été disposées à proximité de la base extérieure du muret du jardin.



Figure 22. Le vestige CeEt-609-2A1. En direction ouest, photo Serge Rouleau, A10-23-25.

Les pierres 2A1 constituait le vestige d'une ancienne structure démantelée au XIX^e siècle. Une structure inconnue débordant dans la rue était en place en 1837 tel qu'indiqué sur un plan historique (Gauvin 2003 : 40). De plus, la maquette Duberger illustre le débordement du puits de la maison du jardinier en 1812 exactement sur cet emplacement (fig. 24). Ce vestige fut laissé en place lors des travaux de 2010-2011.

Le lot 2A3 identifiait le vestige d'un ouvrage en maçonnerie inconnu et isolé au milieu des perturbations modernes. Orientée dans un axe est-ouest, la surface a été dégagée à 64,11 m NMM (fig. 23). Le vestige mesurait 1,55 m de longueur, 0,35 m de largeur et 0,55 m de hauteur. Il se composait de pierres de calcaire schisteux gris liées avec du mortier de couleur beige. Visibles sur trois assises de hauteur, celles-ci avaient été grossièrement équarries et étaient enfoncées dans l'argile naturelle de couleur rougeâtre. Le parement extérieur se situait à 1,90 m du parement du muret des jardins. Aucun artefact ne fut observé en contexte. Par contre, l'axe de ce vestige était harmonisé à celui de la rue du Mont-Carmel. Par conséquent, il est probable que ce vestige fut implanté après l'ouverture de la rue. Il est possible qu'il soit associé à une structure inconnue débordant sur la rue, en 1827, tel qu'illustré sur un plan dressé par Fooley (Gauvin 2003 : 40).



Figure 23. Vue du parement CeEt-609-2A3. En direction sud, photo Serge Rouleau, A10-23-36.

À deux reprises, nous avons fait des relevés de la base du muret des jardins (2A4 et 2A5). Celle-ci était construite à l'aide de pierres de calcaire schisteux gris et parfois noir liées avec du mortier de couleur beige. Le parement de la base du muret était visible sur cinq assises de hauteur et l'appareil était irrégulier.



Figure 24. Le jardin en bordure de la rue du Mont-Carmel en 1808 sur la maquette Duberger.
La façade de la maison du jardinier longe la rue.
Photo Parcs Canada. Bibliothèque et Archives Canada, C-14448.

4.4 Conclusion

La surveillance des abords du jardin des Gouverneurs a tout de même généré des données complémentaires aux vestiges identifiés dans le périmètre du parc. De plus, la découverte fortuite d'un puits ancien sous la partie centrale de la rue des Carrières a suscité de nouvelles interrogations sur les limites des jardins à l'époque du Régime français. Est-ce que ce point d'eau desservait le bas jardin? Si ce puits est antérieur à 1730 comme nous le pensons, est-il possible que son abandon ait entraîné l'implantation du puits sous le muret? Il est à noter que ces puits se situaient dans le même axe est-ouest.

Nous recommandons que cet ancien puits puisse être fouillé afin de documenter sa fonction et valider sa datation. De plus, il serait pertinent d'effectuer les analyses spécialisées pertinentes dans le cadre de cette démarche.

5.0 LES DÉCOUVERTES DANS LA CÔTE DU PALAIS (CeEt-80)

Les travaux de réfection des conduites municipales sur la côte du Palais ont été inscrits à l'agenda des rénovations tard à l'automne 2011. Le tronçon affecté par les travaux se situait dans la moitié est de la rue, entre les intersections de la rue McMahon et Charlevoix (planche 11). Nous avons été avisés peu de temps avant le début des travaux. Les relevés ont été effectués dans la semaine du 24 octobre.

5.1 Les interventions antérieures

Le corridor affecté par les excavations de masse en 2011 avait déjà fait l'objet de travaux d'enfouissement des conduites de gaz naturel en 1992 (Cérane 1993 : 5-11). La surveillance archéologique de ces travaux avait permis de colliger des données sur les fondations des édifices garnissant le côté oriental de la côte du Palais.

5.2 Les découvertes archéologiques (planche 11)

Un ensemble de fondations fut dégagé dans la moitié est de l'assiette de rue. Les vestiges subsistaient au milieu d'un environnement passablement perturbé. En fait, ceux-ci avaient été encadrés au fil des années par l'implantation des conduites municipales (égouts et aqueduc) du côté ouest de même que par le passage d'une conduite de gaz du côté est.

Les vestiges 6A1 et 6A2 étaient des ouvrages en maçonnerie à double parement et blocage interne. Construits de pierres de calcaire schisteux gris liées au mortier blanchâtre, ces vestiges étaient visibles en paroi est de la tranchée. La fondation 6A1 était orientée dans un axe est-ouest et fut dégagée sur 1,20 m de hauteur (fig. 25). La surface se situait à 30,61 m NMM. Pour sa part, le vestige 6A2 était orienté dans un axe nord-sud et fut dégagé sur plus de quatre mètres. Une dalle de béton était présente du côté oriental et pouvait témoigner d'un plancher implanté au sous-sol d'un édifice. L'espace au-dessus de ce plancher avait été comblé par divers remblais déposés lors de la démolition en 1914.

Ces deux vestiges (6A1 et 6A2) étaient associés aux fondations d'une maison en place au XIX^e siècle, et ce, jusqu'en 1914. Il s'agit d'une maison en pierre de trois étages et demi ayant façade sur la côte du Palais.

Les vestiges 6A3 et 6A4 ont également été dégagés en paroi est de la tranchée. Ces vestiges avaient été construits à l'aide de pierres de grès vert et de mortier. Le vestige 6A3 était orienté dans un axe est-ouest et mesurait 0,40 m de largeur. Il fut dégagé sur 0,65 m de longueur. Pour sa part, le vestige 6A4 a été observé sur un peu moins de trois mètres de longueur et fut mis au jour sur une hauteur de 1,40 m. Fondée sur le roc, la fondation mesurait 0,70 m de largeur.

Les vestiges 6A3 et 6A4 sont associés à une maison en place au coin de la côte du Palais et de la rue Charlevoix au XIX^e siècle puis démolie en 1914. Cette maison en pierre de trois étages et demi était mitoyenne à une autre du côté nord. L'utilisation d'un matériau différent et la présence d'un léger décalage dans la position des parements extérieurs de ces maisons pourraient indiquer que celle associée aux vestiges 6A3 et 6A4 était plus ancienne. La superposition réalisée dans le cadre de l'étude de potentiel du site de l'Hôtel-Dieu indiquait la présence d'une maison sur ce site dès la première décennie du XVIII^e siècle (Ethnoscop 2009 : 47).

Une portion des vestiges 6A2 et 6A4 a été dégagée en 1992 et identifiée par les lots 4A5 et 4A2 (Cérane 1993). Ces maisons ont été démolies lors de l'élargissement de la rue en 1914 (Ethnoscop 2009 : 25).



Figure 25. Vue du vestige CeEt-80-6A1. Photo Serge Rouleau, en direction nord-est, A11-13-23.



Figure 26. Le vestige CeEt-80-6A2 avec un plancher en béton à gauche, côté est. Photo Serge Rouleau, en direction sud-est, A11-13-28.

5.3 Conclusion

La portion de la côte du Palais touchée par les travaux de 2010 ne contient plus de potentiel archéologique. L'ensemble des vestiges dégagés en 2011 a été détruit par les excavations de masse.

6.0 LES DÉCOUVERTES AU 113, CÔTE DE LA MONTAGNE (CeEt-838)

À la demande du MCC, la Ville de Québec a effectué la surveillance des travaux d'implantation d'un drain à la base des fondations de l'édifice sis au 113, côte de la Montagne (planche 12). Le travail de terrain a été complété à deux occasions, soit les 7 et 12 décembre 2011.

6.1 Les interventions antérieures

Daniel Simoneau a réalisé une surveillance archéologique en 1999 lors de travaux de réfection de la rue Notre-Dame et de l'implantation de puisards. Ces travaux ont mené au dégagement d'une cave voûtée sous le trottoir de la côte de la Montagne et d'une fondation sous le périmètre du stationnement.

En 2009, Michel Huot réalisait la surveillance de travaux d'excavation réalisés du côté ouest du stationnement, près de la falaise. Une fondation fut identifiée.

6.2 Les découvertes archéologiques (planche 12)

Deux vestiges ont été dégagés lors de l'implantation d'un drain le long du mur sud du 113, côte de la Montagne. Il s'agit d'une fondation (3A2) orientée dans un axe nord-sud et mesurant 0,92 m de largeur. Composée de pierres de grès vert liées au mortier, cette fondation a été dégagée sur un mètre de longueur et 0,60 m de hauteur. L'extrémité de cette fondation était simplement appuyée contre le parement extérieur de la fondation (3A1) du mur sud de l'édifice sis au 113, côte de la Montagne. Une partie de ce vestige fut dégagée en 1999 (Simoneau 1999 : 3)

Une autre fondation, parallèle à 3A2, a été dégagée à 3,50 m à l'ouest. Le vestige 3A3 mesurait 0,30 m de largeur. Cette structure était construite de pierres de calcaire gris et de grès vert liées au mortier. Là encore, l'extrémité était simplement appuyée contre la fondation de l'édifice en place.

Les vestiges 3A2 et 3A3 étaient associés aux murs d'un édifice de cinq étages en brique visible au XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle. Le vestige 3A2 identifiait la fondation du mur de façade de cet édifice.

La fondation même de l'édifice sis au 113, côte de la Montagne a été identifiée par le lot 3A1. Le parement se composait de pierres de calcaire gris et de grès vert liées à l'aide de mortier. Les assises de ce parement semblaient relativement régulières. La fondation était orientée dans un axe est-ouest. Une ouverture murée fut observée dans le parement. Celle-ci fut colmatée à l'aide de briques rouges et de mortier. La localisation de cette ouverture pouvait avoir une certaine importance en raison de la présence d'ouvrages voûtés garnissant les caves de cet édifice. La présence de ces voûtes n'est pas signalée dans les répertoires de la place Royale. Les voûtes sont logées sous l'édifice sis au 113, côte de la Montagne et au 7, rue du Sault-au-Matelot. (CeEt-863).



Figure 27. Vue de la tranchée et du vestige CeEt-838-2A2.
Photo Serge Rouleau, en direction est, A11-14-09.

6.3 Conclusion

Toutes les interventions réalisées sur ce site ont démontré la présence de vestiges sous le stationnement Guillot mais également en bordure de la côte de la Montagne. Ce stationnement est la propriété de la SODEC. La découverte d'une ancienne cave voûtée en 1999 met en relief la carence d'informations relatives à l'occupation historique de cet îlot. Nous réitérons les recommandations émises en 1999 par Daniel Simoneau en les appliquant à l'ensemble du stationnement et de l'édifice sis au 113, côte de la Montagne. La présence d'un ensemble de voûtes dans les caves de cet édifice témoigne d'une occupation ancienne malheureusement non documentée. Il s'agit de l'un des premiers îlots de la Basse-Ville à recevoir des bâtiments en dehors des limites de la place Royale au XVII^e siècle. Il est donc recommandé de documenter l'occupation de cet îlot par le biais d'une recherche historique comportant la séquence des propriétaires et l'identification des diverses constructions mises en place. De plus, tous projets impliquant des excavations devraient être précédés ou accompagnés par une intervention en archéologie.

RÉFÉRENCES

Cartes et plans historiques

1692. Robert de Villeneuve. «Plan de la ville de Québec en la Nouvelle France où sont marquées les ouvrages faits et à faire pour la fortification, par le Sr Villeneuve, ingénieur du Roy». Archives nationales d'outre-mer (ANOM), FR CAOM 3DFC439A.

1842. A. Larue. Plan of the City of Quebec. Archives nationales du Canada NMC8681.

Sanborn. 1875. Atlas of the City of Québec 1875. Archives nationales du Québec à Québec.

1923-1930. Insurance plan of the City of Quebec. April 1923. Archives de la Ville de Québec.

1957. Insurance plan of the City of Quebec. April 1957. Archives de la Ville de Québec.

BIBLIOGRAPHIE

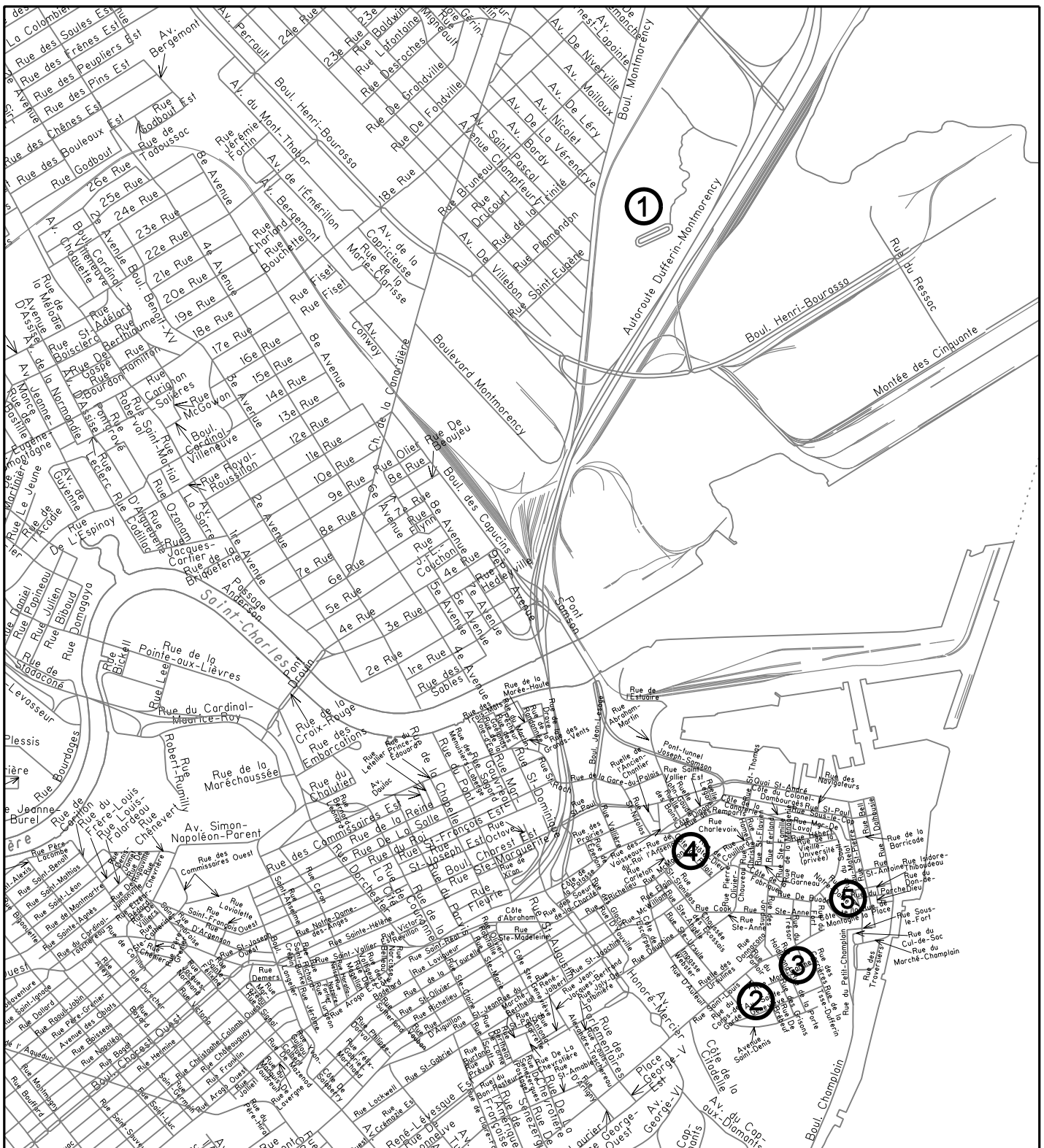
- BÉLANGER, René, Annie QUESNEL et Daniel SIMONEAU. 1992. Rapport de surveillance archéologique interventions ponctuelles 1992. Ville de Québec, Division du Design urbain et du Patrimoine, 219 pages.
- CÉRANE. 1987. La surveillance archéologique de l'implantation du réseau Hydro-électrique souterrain dans la ville de Québec en 1986. Québec, Hydro-Québec, 2 volumes.
- CÉRANE. 1989. Surveillance archéologique dans les villes de Québec et de Beauport : les travaux souterrains de 1988. Québec, Gaz Métropolitain.
- CÉRANE. 1990. Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1989. Québec, Hydro-Québec, 2 volumes.
- CÉRANE. 1993. Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution de Gaz Métropolitain, arrondissement historique de Québec, 1992. Québec, Gaz Métropolitain.
- CÔTÉ, Hélène. 1994. Fouille de Sauvetage archéologique Domaine Maizerets, CfEu-1 : intervention autour de la grange en pierre. Ville de Québec : Service de l'urbanisme, Division du Design urbain et du patrimoine, 111 pages.
- DOUVILLE, Steve. 2005. Le Domaine Maizerets Analyse des vestiges structuraux, évolution du site et synthèse archéologique. Québec, Cahiers d'archéologie du Celat no. 18, 135 pages.
- ETHNOSCOPI. 2009. Agrandissement et rénovation de l'Hôtel-Dieu de Québec, étude de potentiel archéologique. CIMA, 68 pages.
- GAUVIN, Robert. 1991. Le jardin des Gouverneurs à Québec du XVII^e au XX^e siècle. Québec, Service canadien des parcs.
- GAUVIN, Robert. 2003. Le jardin des Gouverneurs à Québec Histoire, aménagements et archéologie. Québec, Parcs Canada, Patrimoine culturel et biens immobiliers, 82 pages.
- HUOT, Michel (2009). Stationnement Guillot (CeEt-838) Rapport de surveillance.
- NOPPEN, Luc, Guy GIGUÈRE et Jean RICHARD. 1978. La maison Maizerets, le château Bellevue : deux exemples de la diffusion de l'architecture du Séminaire de Québec aux 18^e et 19^e siècles. Québec, ministère des Affaires culturelles, 122 pages.
- MOSS, William. 1994. Une archéologie du Paysage urbain à la terrasse Dufferin à Québec. Québec, CÉLAT et Ville de Québec, Rapports et mémoires de recherche du Célat, No.23, 175 pages.
- PARCS CANADA. 2005. Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques Fouilles et prospection. Parcs Canada, 67 pages.
- LES RECHERCHES ARKHIS INC. 1987. Deux expertises archéologiques Domaine Maizerets. Ville de Québec, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 68 pages.
- SIMONEAU, Daniel. 1990. Rapport de surveillance archéologique interventions ponctuelles 1989. Ville de Québec, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 165 pages.
- SIMONEAU, Daniel, Annie QUESNEL et Anne DESGAGNÉ. 1994. Rapport d'activités archéologiques, interventions ponctuelles 1993. Ville de Québec, Division du Design urbain et du Patrimoine,

BIBLIOGRAPHIE (suite)

SIMONEAU, Daniel. 1995. Rapport d'activités archéologiques interventions ponctuelles 1994. Ville de Québec, Division du Design urbain et du Patrimoine, 140 pages.

SIMONEAU, Daniel. 1999. Rapport de surveillance archéologique rue Notre-Dame, 1999. Ville de Québec, Division design et patrimoine, 25 pages.

CATALOGUE DES PLANCHES



- ① Projet grange du domaine de Maizerets
- ② Projet de réfection rue des Carrières
- ③ Rue Mont-Carmel
- ④ Côte du Palais
- ⑤ 113, côte de la Montagne

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

LOCALISATION DES INTERVENTIONS

DESSINÉ _____
APPROUVÉ SERGE ROULEAU

DATE 2012-08-29

PLAN No _____

Figure 1 : Localisation des interventions archéologiques en 2011.

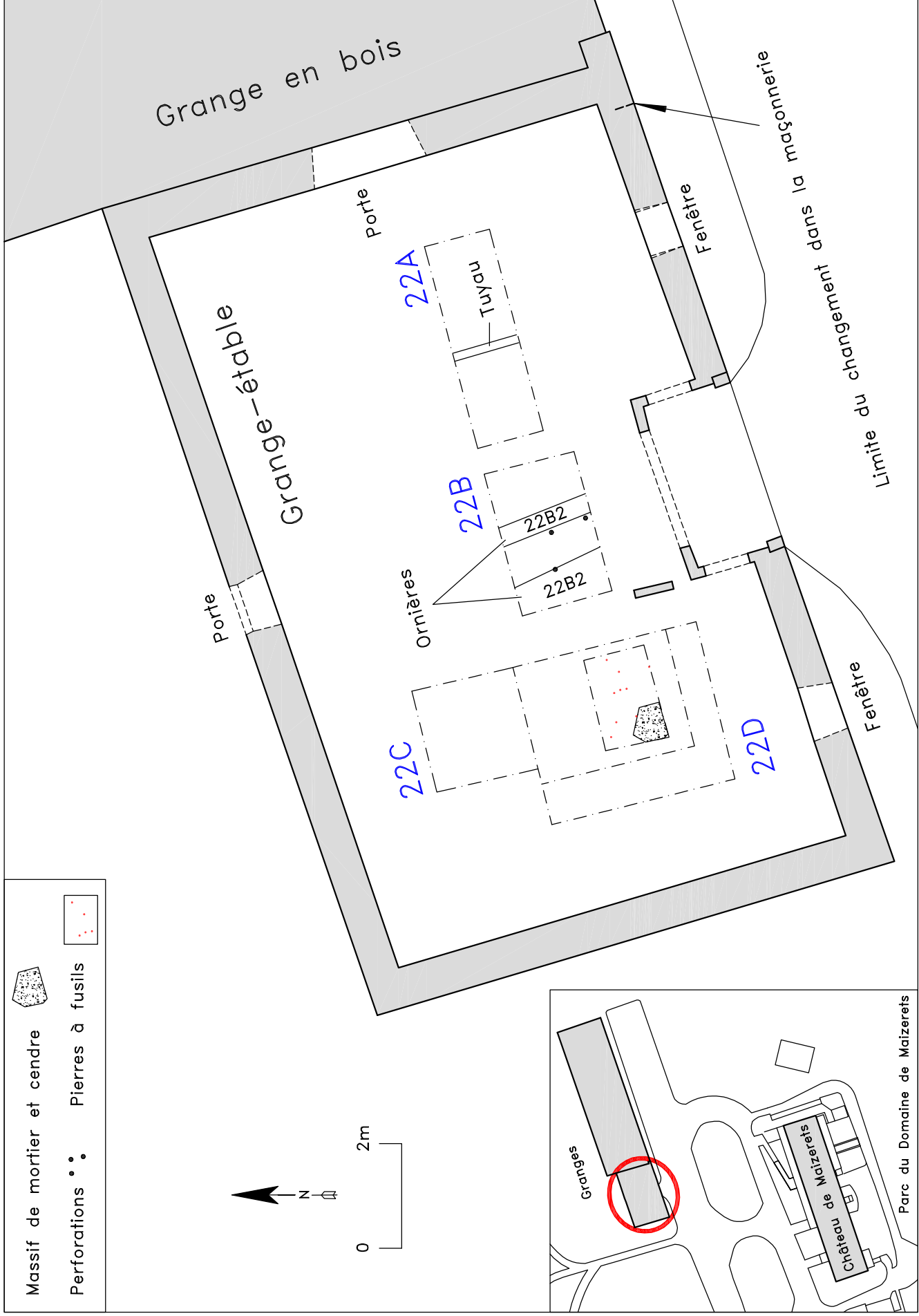
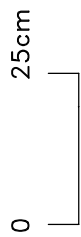
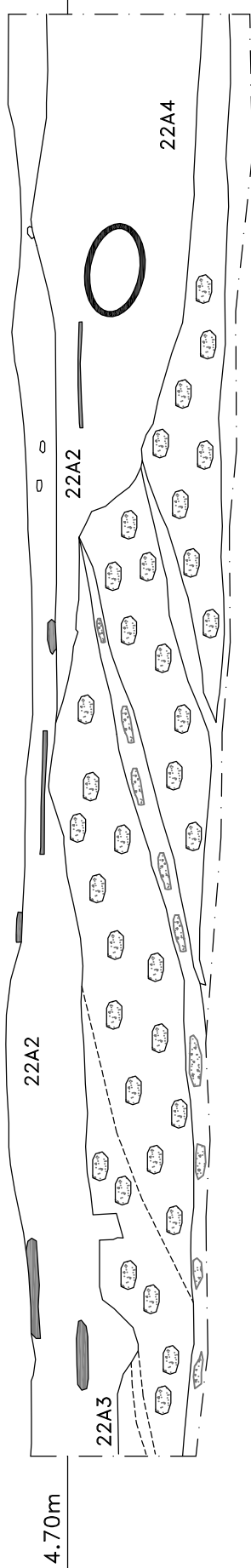






Planche 2. Plan des sous-opérations et des vestiges de la grande-étable de Maizerets, CfEu-1.

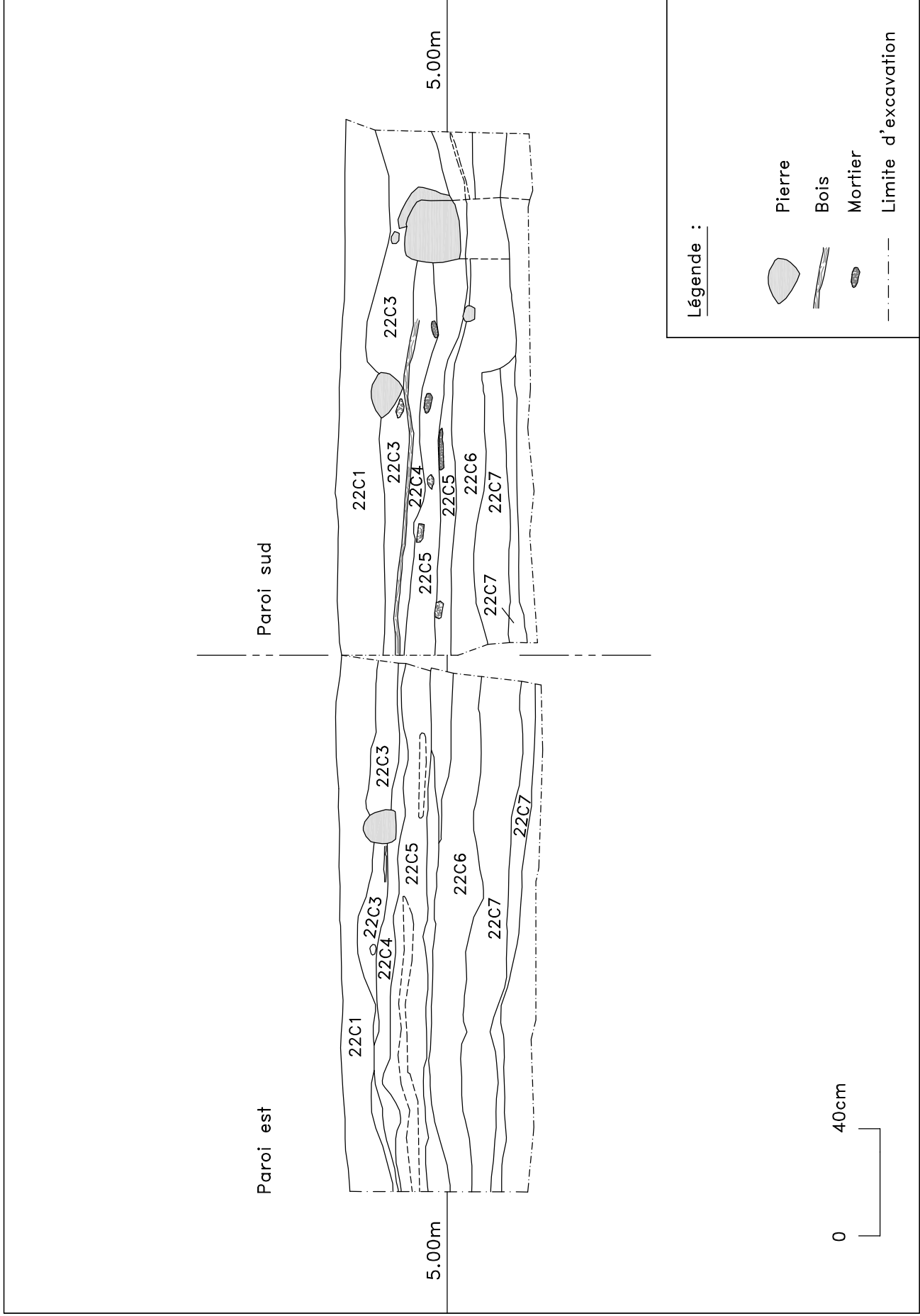
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Relevé et dessiné par F.Pellerin

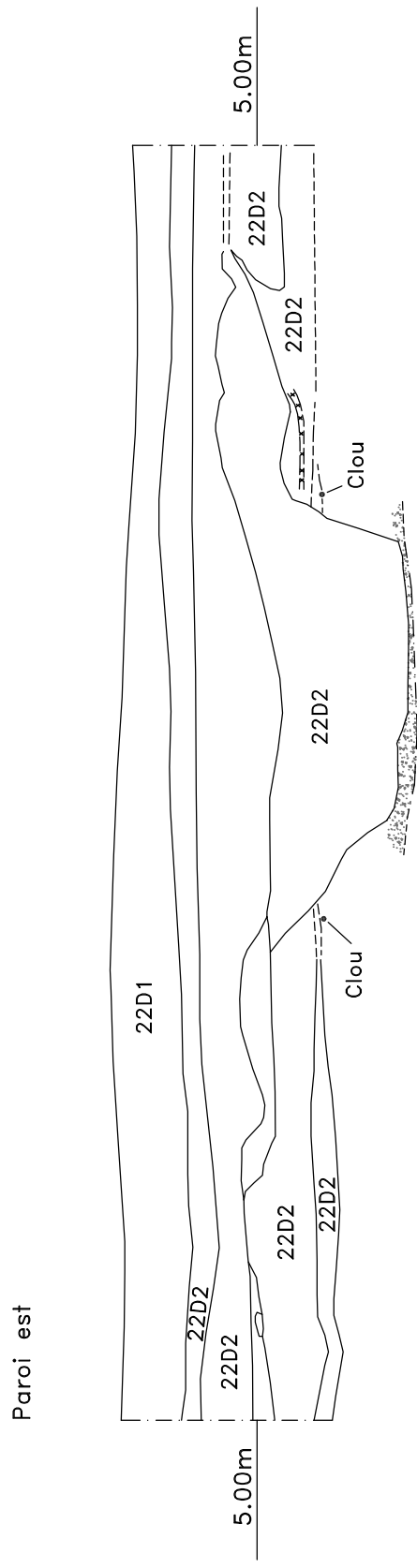
Paroi nord




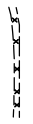
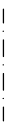
Légende :

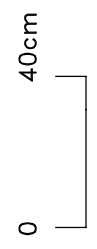
-  Bois
-  Tuyau
-  Sable naturel
-  Limite d'excavation





Légende :

-  Sable naturel
-  Calloutis de plage
-  Limite d'excavation



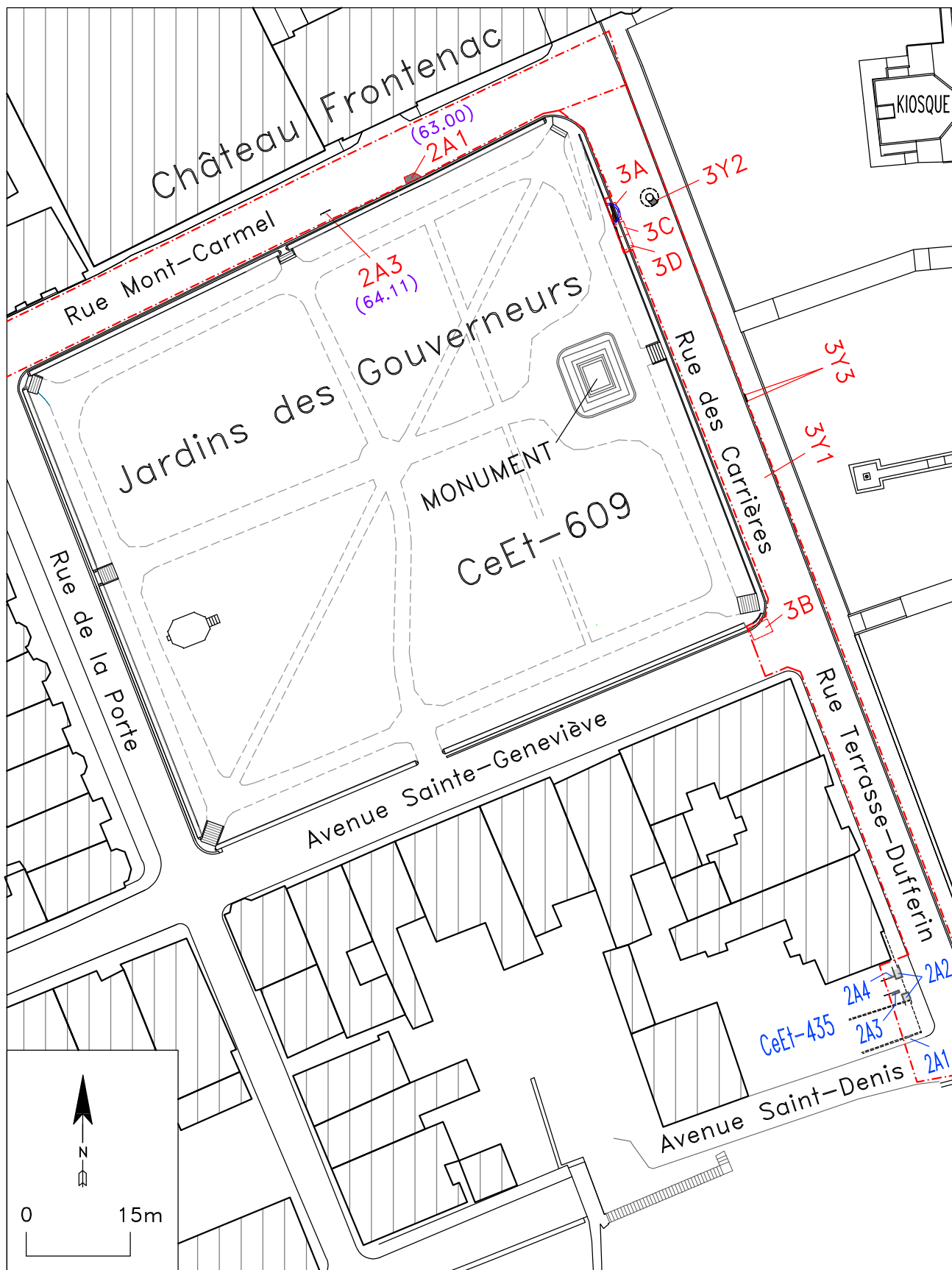
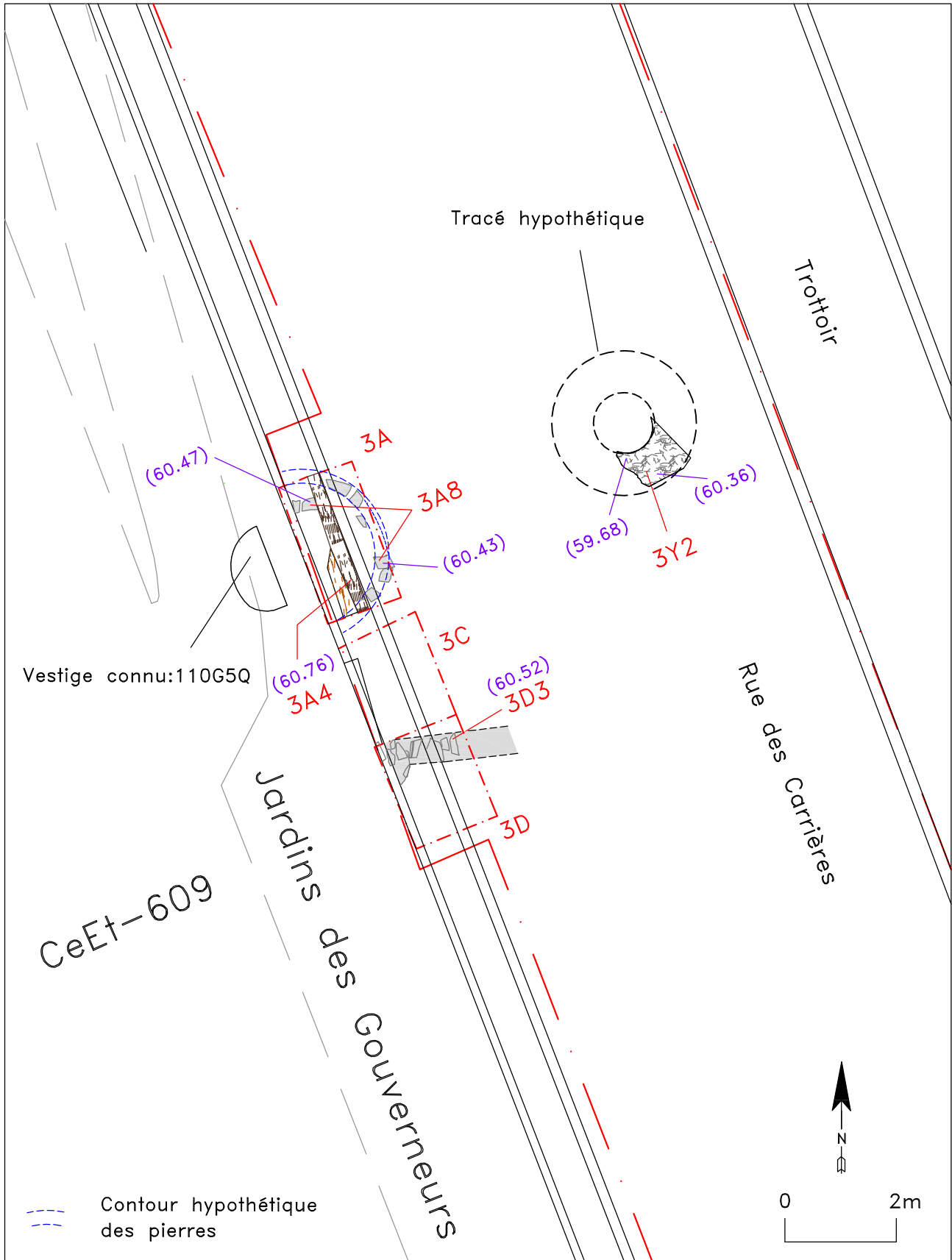
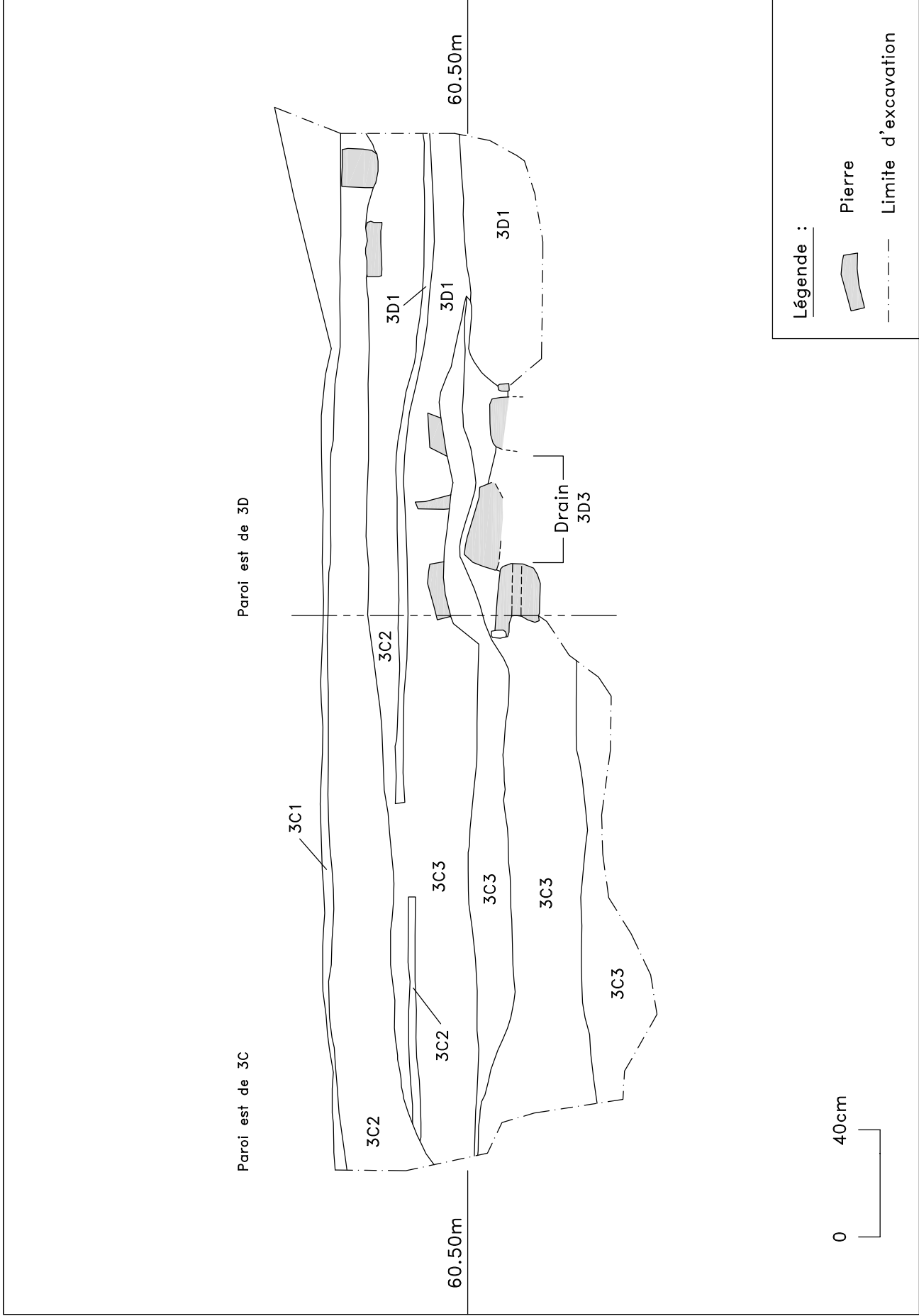
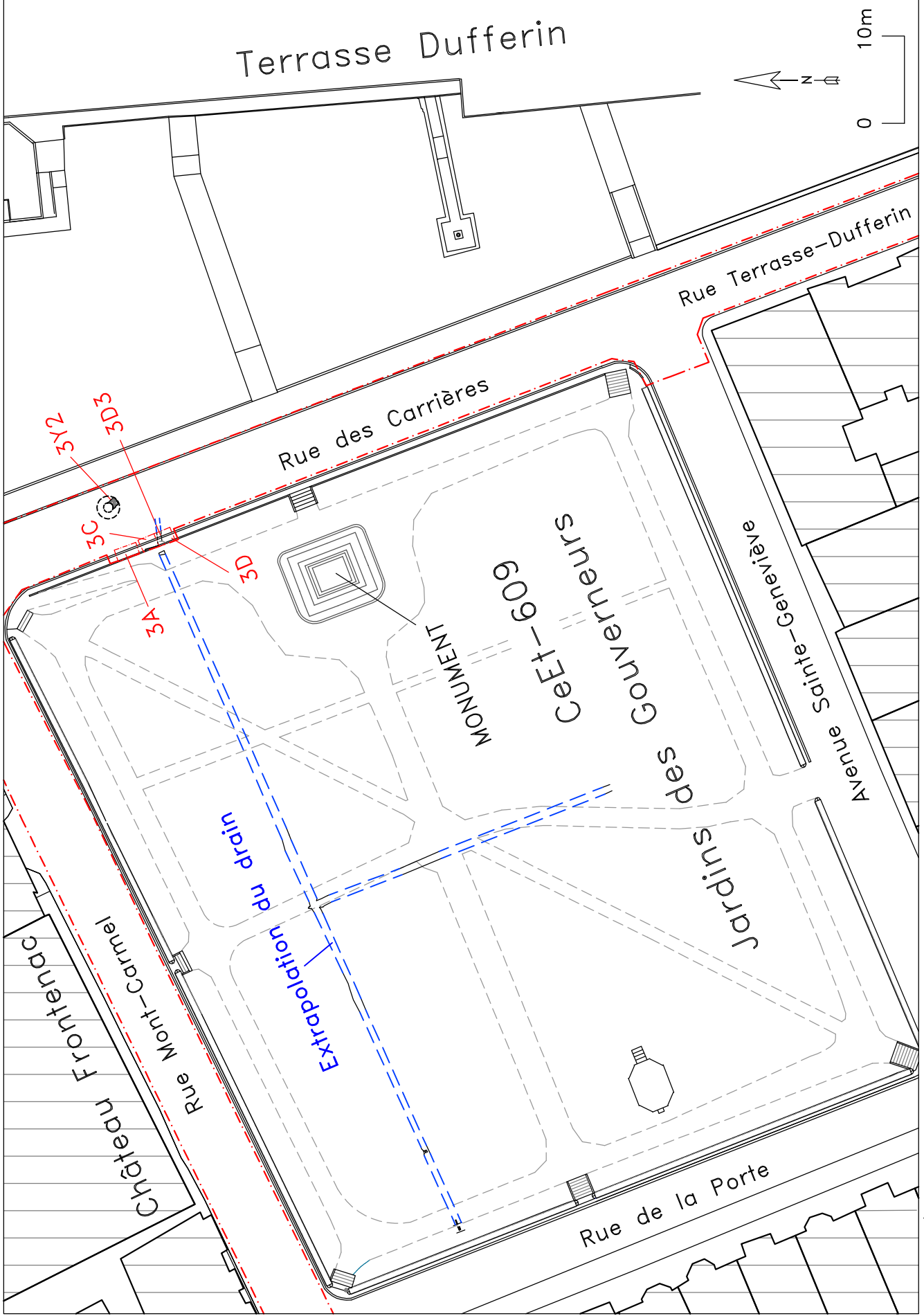


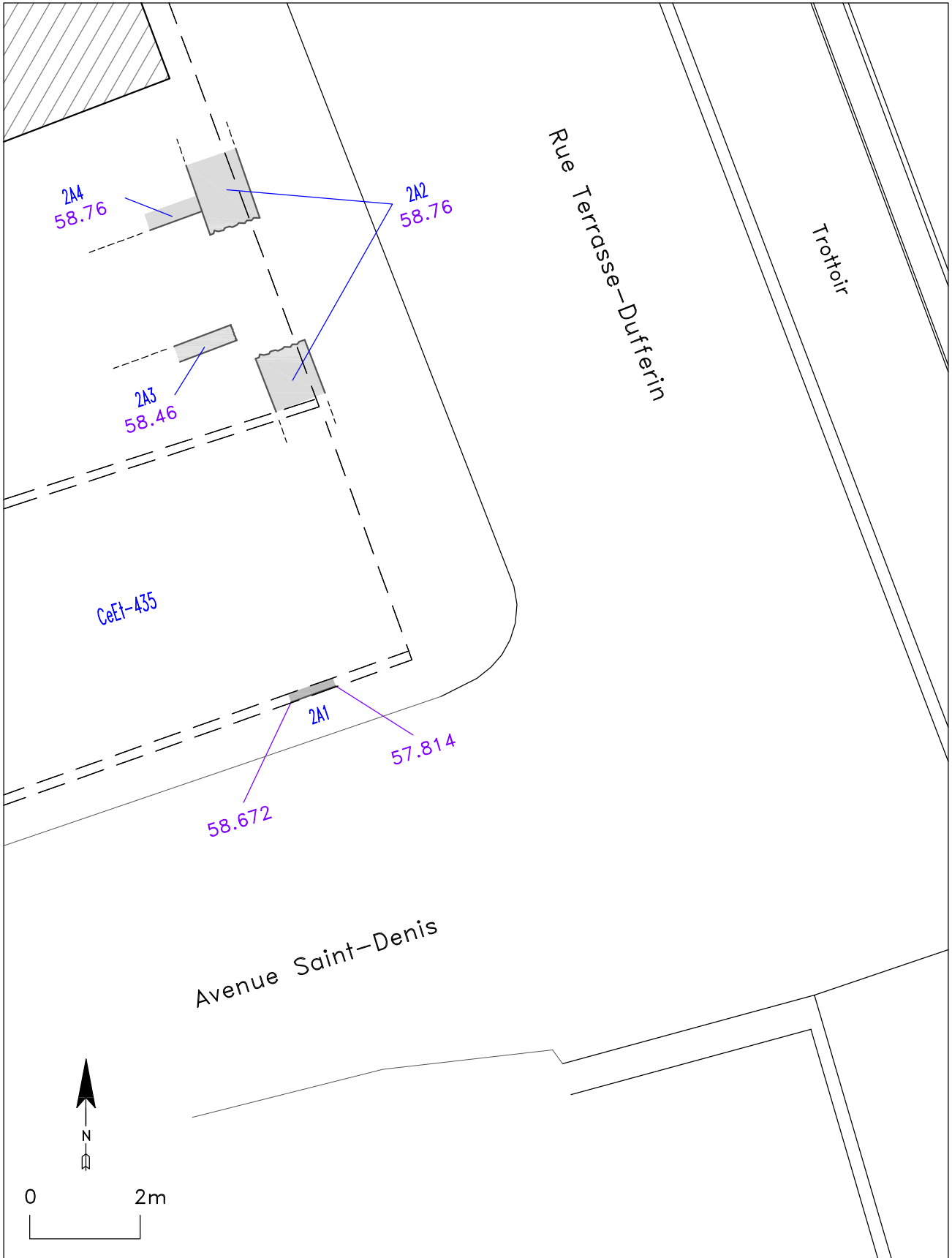
Planche 6. Plan des sous-opérations et des vestiges sur les rues du Mont-Carmel et des Carrières en 2011, CeEt-609, CeEt-435.

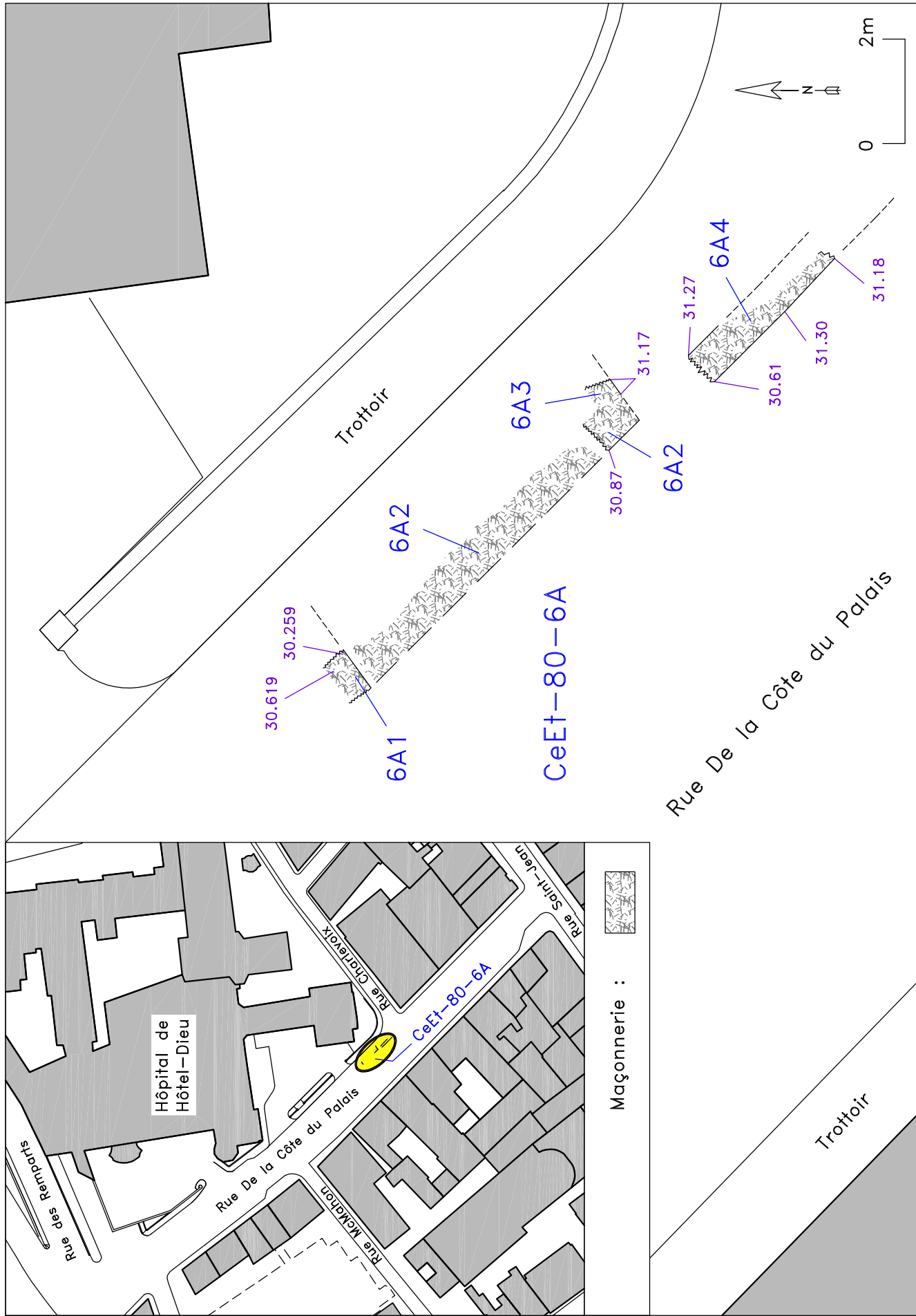
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Dessiné par F.Pellerin

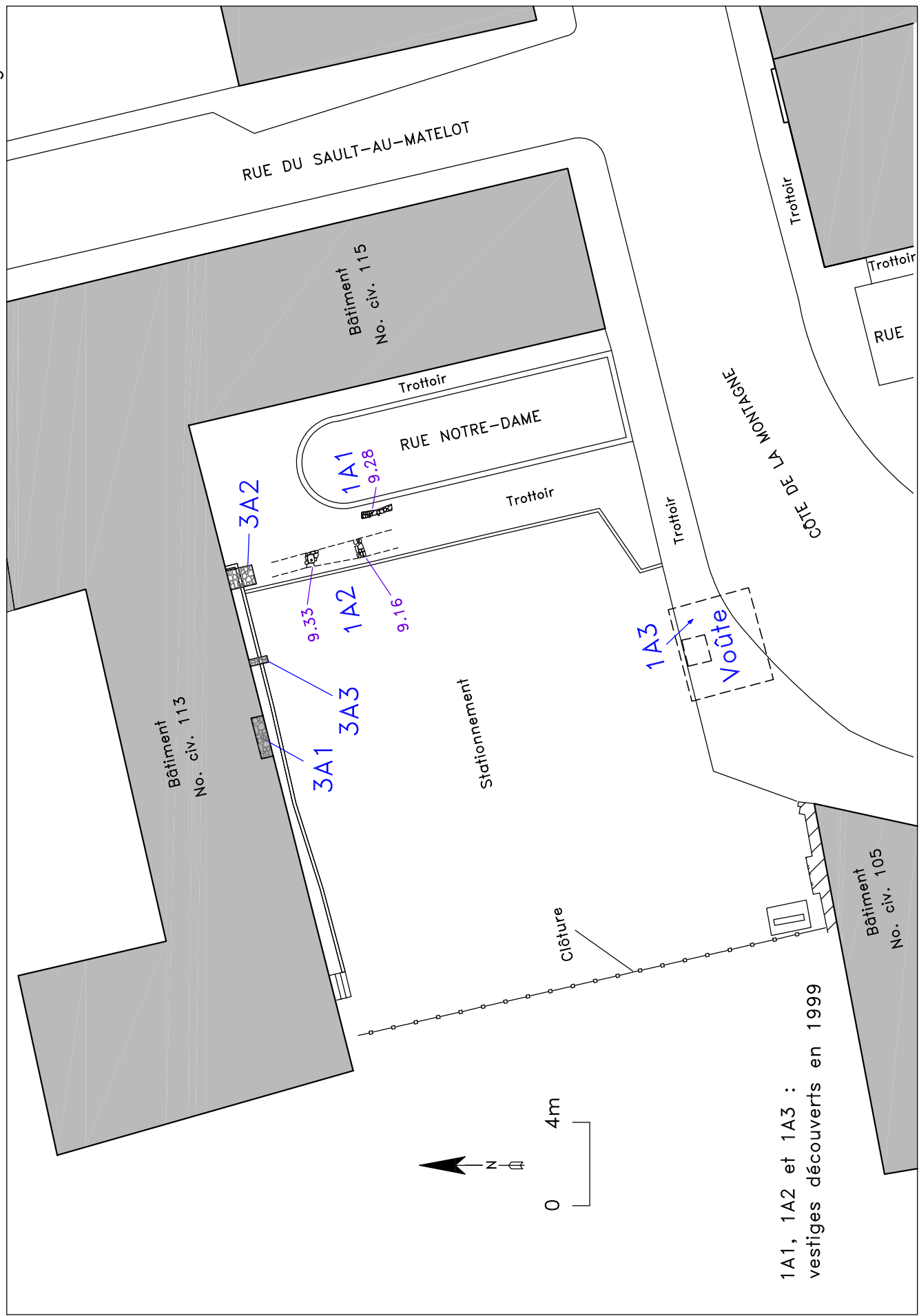












1A1, 1A2 et 1A3 : vestiges découverts en 1999